REDACTION
49 [illegible] Howard,
Ce journal est p[illegible] jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
Canada $1.00
Etats-Unis 1.50
Europe . . . . 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

NUMERO 26 — EDMONTON, JEUDI, 3 AVRIL, 1913. — FONDE EN 1905.

Le Gouvernement Sifton a donné des preuves irréfutables de son dévouement aux classes ouvrieres et rurales. Voter pour les Candidats libéraux, c'est voter en faveur d'une administration "sans peur et sans reproche."

Le Comté de St-Paul

La campagne électorale a commencé dans tous les comtés de la province d'Alberta et la lutte est menée très activement par les candidats du gouvernement Sifton et leurs amis. Dans le nouveau comté de St-Paul, qui se compose d'une partie du comté de Pakan, le candidat du gouvernement Libéral est l'hon. P. Ed. Lessard.

L'hon. P. Ed. Lessard, qui durant les quatre années dernières a été en Chambre le représentant du comté de Pakan, est trop connu pour qu'il soit nécessaire que nous le présentions à nos lecteurs.

Représentant l'un des plus vastes comtés d'Alberta, où tout était à créer, l'hon. P. Ed. Lessard a employé tous ses efforts à améliorer la situation des colons et des cultivateurs.



HON. P. ED. LESSARD, candidat aux élections provinciales pour le comté de St-Paul.

Par son entremise inlassable les habitants du comté de Pakan ont obtenu que le gouvernement leur accordât des subsides importants pour les travaux à effectuer.

Appelé à faire partie du Cabinet Rutherford, l'hon. P. Ed. Lessard *occupe une place importante* dans les rangs de nos compatriotes de l'Alberta: on est certain de le trouver toujours à la tête de tout mouvement entrepris dans le but de promouvoir les intérêts des nôtres. Durant les dix dernières années l'hon. P. Ed. Lessard s'est occupé activement de tout ce qui touche aux questions de colonisation canadienne-française; il fut l'un des promoteurs du Bureau de Colonisation d'Alberta; l'une de ses plus chères ambitions de contribuer à peupler les régions de St-Paul, du Lac de l'Orignal et du Lac Froid de colons canadiens-français et nous sommes certain de ne point exagérer en disant qu'à lui seul, depuis cinq ans, M. Lessard a dirigé vers le comté de St-Paul plusieurs centaines de colons de langue française; c'est à ses efforts répétés que les habitants du comté doivent la garantie provinciale des obligations nécessaires à la construction de la voie ferrée Edmonton-St-Paul, qui doit apporter dans quelques mois la richesse à toute la région nord-est d'Edmonton.

Les électeurs du comté de St-Paul se feront un devoir de réélire leur député avec une forte majorité.

AUTOUR DE LA LUTTE

La semaine dernière, à la convention libérale d'Edmonton, l'hon. M. Mackay a déclaré que les candidats conservateurs pour le comté d'Edmonton n'obtiendraient pas 20 pour cent des voix des électeurs le 17 avril.

On cherche encore le conservateur assez audacieux pour relever le pari...

* * *

Il y a moins d'un an le gouvernement libéral de Saskatchewan se présentait devant les électeurs avec à son crédit une oeuvre *certainement moins considérable que celle du gouvernement Sifton.* Le gouvernement de Saskatchewan remporta 54 sièges parlementaires *sur 61!...*

* * *

Nous avons cette année 56 députés à élire. Les fermiers d'Alberta prétendent qu'ils éliront le 17 avril, au minimum un demi cent de libéraux!...

* * *

Fait typique: L'Alberta est sans doute la seule province où plusieurs milliers de fermiers possédant chez eux le téléphone, pourront, dès le soir du 17 avril se féliciter mutuellement du grand succès libéral!...

* * *

Après quatre nouvelles années d'administration libérale notre réseau provincial de voies ferrées sera décuplé,

Une Session Fructueuse

La derniere Session du Deuxieme Parlement d'Alberta est remarquable par l'adoption d'une législation plus favorable aux intérets du peuple que tout ce qui avait été fait jusqu'a ce jour depuis la création de la Province.

La session du parlement d'Alberta en 1913 a établi un record par l'adoption, dans les intérêts du peuple, de lois telles qu'il n'en existent pas encore dans les statuts d'aucune province du Dominion; cette session a été unanimement présentée par la presse indépendante comme l'une des plus fructueuses d'une assemblée Législative quelconque sur le continent nord-américain.

L'opposition d'Alberta, elle-même, a dû convenir que par les mesures qui ont été adoptées en faveur de l'amélioration de la vie commerciale et sociale de la province, cette session mérite d'être connue dans l'histoire de l'Ouest comme "La Session des Fermiers," de 1913.

Et ce fut vraiment une "Session des Fermiers." Après plusieurs conférences avec des représentants accrédités des Agriculteurs, le gouvernement Sifton a consacré tous ses efforts à répondre aux besoins de la population rurale et ces efforts ont remporté le succès le plus complet. La législation qui a été adoptée, à la suggestion des officiers de l'Association des "Fermiers Unis," d'Alberta, libèrent d'une façon absolue les fermiers d'Alberta du monopole des Elévateurs, du trust des marchands d'outils aratoires et des autres accapareurs qui, pendant des années se sont enrichis au détriment des fermiers et des ouvriers de cette province.

Et non seulement les fermiers ont été complètement protégés; mais le gouvernement a songé également aux ouvriers et il a fait adopter des lois assurant la protection de leur salaire et de leur vie, ainsi que des amendements aux lois concernant l'Instruction Publique qui permettront à leurs enfants de recevoir un enseignement qui ne pourra être surpassé dans aucune province du Dominion.

Un examen rapide des lois présentées par le gouvernement Sifton au cours de la session qui vient de se terminer indique d'une façon concise l'oeuvre qui a été accomplie pendant ces quelques semaines dans l'intérêt du peuple. Et ce qui vaudra au gouvernement la sympathie du peuple, c'est que ces lois d'intérêt populaire ont été adoptées en face d'une opposition très vive soulevée par les Gros Intérêts qui se croyaient lésés.

Le programme de législation de 1913 doit rendre le peuple justement fier de l'excellente administration de son gouvernement et avec une telle oeuvre à son actif celui-ci, n'importe *quand, peut se présenter hardiment devant le jugement du peuple,* certain que la confiance populaire lui sera maintenue au *jour du vote.*

Les lois les plus importantes qui ont été adoptées dans les intérêts des fermiers et des ouvriers sont:

1—*Loi concernant la vente des outils aratoires;*
2—Loi établissant des Elévateurs coopératifs pour les fermiers d'Alberta;
3—Loi concernant la Législation Directe;
4—Loi concernant l'établissement d'Associations Coopératives;
5—Amendement à loi d'indemnité aux Ouvriers:
6—Loi pour la protection des gages des ouvriers employés aux battages;
7—Loi pour la protection des ouvriers employés aux excavations et à la construction;
8—Loi concernant les mines de charbon (avec la clause concernant la paye bi-mensuelle);
9—Loi établissant des écoles d'agriculture.

Ces lois sont les plus *importantes mais elles sont loin* de constituer toute la législation de la session de 1913.

Des bills privés plus nombreux que jamais ont reçu la sanction du parlement. Les corporations de ville et les municipalités ont reçu dans la mesure la plus large possible des pouvoirs autonomes d'administration. Les corporations privées, telles que les compagnies de chemin de fer, les compagnies d'assurances, les compagnies de prêts, les clubs, etc., ont reçu des pouvoirs strictement limités et en ce qui concerne ces corporations le gouvernement a pris un soin extrême à ce que les droits qui ont été accordés ne puissent jamais contrevenir au bien de la province et aux intérêts du peuple d'Alberta.

Il nous parait qu'un bref exposé des lois les plus importantes s'impose. Voyons par exemple:

LA LOI DES MACHINES ARATOIRES

Il est douteux si, à quelque moment que ce soit, une mesure législative plus avancée a été placée dans les statuts d'une province, et placée en face des menaces directes des représentants des compagnies de machineries aratoires, déclarant que si cette loi était adoptée le Trust de machineries renverserait du pouvoir le Premier Ministre Sifton et son gouvernement.

Cette loi est la simplicité même. Elle ne contient que six clauses et protège les fermiers d'Alberta, contre les agents dénués de scrupules, en déclarant que quelque soit le contrat intervenu entre les fermiers et les agents de Machineries pour l'achat d'outils aratoires, si un juge de la cour de district décide que ce contrat n'est pas loyal ou *raisonnable,* il peut le déclarer nul et non avenu. Cette loi est complètement en *faveur du fermier et elle stipule également que toute machinerie* vendue doit être capable d'accomplir le travail garanti par le vendeur; ces *machineries devront être en bon état.* L'idée qui a inspiré cette loi est de protéger le fermier contre les conséquences que peut avoir pour lui le fait d'avoir signé un contrat de vente sans l'avoir lu soigneusement ou dans le cas où on lui aurait frauduleusement représenté ledit contrat. L'Assscociation des Fermiers Unis d'Alberta a déclaré que cette loi était la meilleure du genre existant au Canada et l'Association a été unanime à approuver la conduite du gouvernement sous ce rapport.

Une autre loi très importante pour les fermiers de l'Ouest parce qu'elle les libère du monopole des Elévateurs, auquel ils sont assujétis depuis des années est

LA LOI CONCERNANT LES ELEVATEURS COOPERATIFS

Aux termes de cette loi la compagnie a le droit de construire et d'acquérir par contrat d'achat ou de location: de maintenir et d'exploiter des élévateurs à grains et de faire toute chose nécessaire pour la production, l'emmagasinage et l'écoulement du grain. Cette loi est coopérative dans un double sens, et elle comporte dans son texte que le gouvernement d'Alberta est prêt à assister les fermiers d'Alberta dans la construction et l'exploitation des Elévateurs en leur consentant le prêt de 85 pour cent. de l'argent nécessaire à cette entreprise. Il n'y a qu'une réserve, c'est que ces Elévateurs doivent être possédés, exploités et maintenus par les fermiers d'Alberta, pour le bénéfice des fermiers d'Alberta, sur une base coopérative. Cette loi, est pour le bénéfice exclusif des fermiers et elle a été rédigée sur les données fournies par le bureau exécutif des "Fermiers Unis d'Alberta," c'est sans **aucun** doute la mesure **législative la** plus moderne qui ait **jamais** été adoptée par un parlement siégant de nos jours.

Chaque fermier de la province trouvera son bénéfice **dans** cette loi. **Chaque** fermier participera aux bénéfices **réalisés par la compagnie** coopérative et chaque fermier sera **désormais libéré du trust des** élévateurs par lequel ils ont été **exploités depuis si longtemps.**

Une autre loi présentant un **profond** intérêt pour les fermiers **d'Alberta est** la **loi concernant l'établissement d'**

ECOLES D'AGRICULTURE EN ALBERTA.

D'après cette loi, des écoles d'Agriculture seront établies **aux fermes expérimentales provinciales** de la province et, dans **ces écoles, les fils et filles des fermiers** d'Alberta recevront **un cours d'enseignement agricole basé** sur les meilleures **méthodes de culture pratique** et scientifique, et de science **domestique. Des ateliers** de forgerons et de charrons et autres **seront établis dans chacune** de ces écoles et les fermiers **pourront obtenir** un entrainement qui leur sera de la plus **haute utilité sur leur ferme.**

LA LOI CONCERNANT LES COMPAGNIES D'ASSURANCES

intéresse tous **les** citoyens de cette province car les **compagnies concernées** retirent tous leurs bénéfices des résidents de **cette province.** D'après cette loi adoptée à la session dernière toutes les affaires de ces compagnies seront soumises à l'inspection du gouvernement et en outre d'un droit qu'elles devront payer ces compagnies devront déposer une somme de garantie amplement suffisante pour protéger les personnes habitant l'Alberta, qui seront en relations d'affaires avec ces compagnies. Avec cette loi aucune compagnie ne pourra se soustraire *au paiement de réclamations légitimes* car si au bout d'un délai de dix jours l'indemnité n'est pas versée, le réclamant pourra s'adresser au gouvernement et le montant de sa *réclamation* sera prélevé par le fonds de garantie déposé par la compagnie.

En ce qui concerne la protection des travailleurs, le gouvernement a pris cette année des mesures intéressantes. Depuis huit ans les lois adoptées par le gouvernement de l'Alberta pour

LA PROTECTION DES CLASSES OUVRIERES

ont été nombreuses et variées. Elles comprennent la loi des *indemnités,* qui a servi de modèle à beaucoup d'Etats Américains, le "Mechanics Lien Act" protégeant le salaire des mécaniciens, la Loi de huit heures, la loi des Cours de Districts, rendant l'administration de la justice moins couteuse pour les ouvriers, et beaucoup d'autres lois. Durant la session dernière plusieurs lois ont été ajoutées à cette excellente législation. L'une de ces nouvelles lois est

LA LOI DE PROTECTION DES OUVRIERS CONSTRUCTEURS

qui contient des articles très explicites pour assurer la protection des ouvriers employés aux travaux de construction. Cette loi devient de droit arrêté municipal dans toutes les villes de la province d'Alberta et elle oblige à nommer un inspecteur pour assurer l'exécution des articles de cette loi. Tous les échafaudages, échelles, planchers, etc., doivent être examinés par l'inspecteur, qui peut arrêter les travaux s'il lui semble que la sécurité des ouvriers n'est pas absolue. Les excavations doivent être soigneusement boisées après avoir atteint une profondeur de 4 pieds et lorsqu'il s'agit de l'érection des structures d'acier, chaque étage devra être planchéié au fur et à mesure de la construction. Cette loi s'applique aux constructions de plus de deux étages et n'affecte nullement les fermiers.

Une autre loi importante est la loi protégeant

LES GAGES DES OUVRIERS EMPLOYES AUX BATTAGES.

Cette loi accorde à ces ouvriers une protection complète. Les ouvriers employés aux battages ont droit de priorité sur toutes les autres dettes encourues par leur employeur, quelles qu'elles soient, et le fermier pour qui des travaux de battage sont faits peut payer lui-même les ouvriers et déduire par la suite cette somme de celle qu'il doit à l'entrepreneur de battages.

PROTECTION DES MINEURS ET PAYE BI-MENSUELLE

Ces deux points ont été l'objet d'une attention soigneuse de la part de nos législateurs, de plus cette loi prévoit l'interdiction du travail des enfants dans les mines souterraines, l'établissement de sorties, de postes de secours d'où des équipes pourront être envoyées par train spécial avec des appareils de sauvetage.

D'après cette loi, la plus parfaite du genre, tous les gages des mineurs doivent être payés deux fois par mois.

(Suite à la page 7.)

LES CANDIDATS POUR EDMONTON

Quelques notes biographiques sur les candidats libéraux.

Lors de la Convention libérale tenue la semaine dernière à Edmonton, les hons. C. W. Cross et A. G. McKay ont été choisis comme candidats du parti aux élections du 17 avril.

Il nous semble nécessaire, au moment où s'ouvre, dans notre ville, la campagne électorale de montrer l'excellence du choix fait par les libéraux en décrivant brièvement l'oeuvre accomplie par chacun de ces candidats.



Hon. C. W. Cross

L'hon. Charles Wilson Cross est intimement mêlé aux affaires publiques depuis la *création* de la province; presque continuellement *depuis lors il a détenu* le portefeuille de ministre de la Justice.

Etabli dans l'Ouest depuis quatorze ans l'hon. C. W. Cross a pris une part importante comme législateur dans l'oeuvre accomplie par le ministère Rutherford. La rédaction des lois établissant les Cours Suprême et de Districts, la nomination des juges, la première application de la justice provinciale forment une partie de son oeuvre et la manière remarquable dont il a rempli les devoirs de son importante charge a largement fait connaître, au dehors, l'Alberta comme une des provinces canadiennes où la sécurité est la mieux assurée et la justice pour tous la plus impartiale.



Hon. E. G. Mackay.

L'*hon.* C. W. Cross ne s'est pas borné dans son oeuvre à s'occuper *exclusivement* de la justice et de son administration en Alberta il s'est intéressé directement à la solution de divers problèmes sociaux. Il a créé le service de protection des Enfants Négligés qui a rendu déjà tant de services en arrachant au vice de nombreux enfants. La loi des indemnités

(Suite à la page 8.)

Le Courrier de l'Ouest
49 Avenue Howard. Tel. 1675
EDMONTON ALTA.
JOURNAL HEBDOMADAIRE

Le Chateau Rose

Par M. Maryan

Suite et fin.

Ils seront seuls pour cette fête intime, et cependant Valérie a voulu que la maison fût parée. Il y a des fleurs partout, dans les angles, sur les tables, parmi l'argenterie et les antiques cristaux; —et toutes sont blanches et roses, couleur de pureté et de joie.

Le déjeuner est joyeux. Les ombres se dissipent; Elzéar s'accoutume doucement à être heureux; Marie-Claire songe à tout ce que son coeur prodiguera de tendresse aux chers êtres qui lui sourient sans arrière-pensée.

M. de Marguenave a retrouvé comme par enchantement, en mettant le pied sur le sol natal, la gaieté insouciante que, en de très rares instants, un souvenir pénible, mais passager, vient troubler, comme un nuage léger voile un instant l'azur du soleil, puis se fond dans l'azur.

Il a tout de suite aimé sa future fille. Il a rimé pour elle un chant provençal et l'appelle sa muse. Il est complètement heureux ce jour-là; il a reçu le matin la décharge entière de ses anciennes dettes, il peut lever la tête. Une sorte de légende s'attache maintenant à son nom, et vraiment lui-même est près de se figurer qu'il a été héroïque. Et puis, il jouit de ce décor, à la fois vieillot et harmonieux, de ces objets qu'il a connus dès sa jeunesse. Enfin, le bonheur de son fils lui ôte un remords, et l'avenir lui apparait très doux.

Songe-t-il au passé? Se rappelle-t-il en ce moment qu'il aurait pu être le maître du Château-Rose? Se demande-t-il si le bonheur aurait conservé sa jeunesse et sa beauté à la femme qui devait être sa compagne? Vraiment non: il ne pense guère à cela. Le premier moment passé, il s'est comme moulé dans sa nouvelle vie, incrusté dans des habitudes différentes, et il goûte le charme de cette affection de vieille fille, de ce dévouement inlassable qui s'attache à satisfaire ses désirs et à lui donner la compréhension qui n'est jamais complète si l'on n'a un passé commun. Mais tout ce que ce passé a eu de triste, il l'oublie avec sa légèreté instinctive: il a parfois la vague impression qu'il a toujours vécu ainsi, que Valérie a toujours eu un visage fané et des cheveux grisonnants.

Il a repris des forces. Elzéar lui-même veut se persuader que cette vie, atteinte intérieurement, peut, avec des soins, se prolonger des années. Ce jour-là, quand, après avoir dit à Marie-Claire les vers délicieux qu'elle comprend maintenant et dont le rythme exquis la charme, il s'assied sur la terrasse avec Valérie, il a l'air presque jeune, malgré ses cheveux blancs...

Marie-Claire et son fiancé errent dans le jardin, puis prennent, à droite, une route montueuse qui, d'abord encaissée entre des murs de jardins, débouche tout à coup près d'un petit fort en ruine.

Là, tout à coup, ils découvrent le Faron et la grande cuvette presque imposante, limitée par Toulon et sa rade au sud, puis par les montagues. Et la vue, grandiose par elle-même, a des détails captivants. Les oliviers sont plantés par milliers sur les degrés des coteaux; les cailloux secs, rouges et blancs disparaissent sous les touffes de lin sauvage, bleu, blanc, jaune clair et rouge, sous les houx, les buissons épineux, les chardons mauves, et de petites étoiles bleues, semées par myriades. Toujours, sur tout cela, un peu trop de sécheresse, un peu trop de lumière sur cette intense floraison: trop de gris, enfin, dans les verts, mais un charme enivrant qui semble s'harmoniser spécialement avec le bonheur, qui en est comme l'exubérance.

De nouveau Elzéar éprouve cette douce et étrange surprise d'être heureux. Leur vie semble pénétrée, elle aussi, de lumière et de chaleur. Ils ont conscience d'avoir atteint un de ces points culminants de bonheur, rares dans la vie, et cette intensité de sentiment semble rendre leurs facultés plus vibrantes, les mettre en contact plus intime avec ce qui les entoure. Elzéar arrache une botte de longues herbes, vertes, sillonnée d'une guirlande de chèvrefeuille et piquée de quelques coquelicots éclatants.

—Je rapporterai ceci à mon père, dit-il en souriant. C'est, dans son genre, tout un poème... Quelle profusion de beauté Dieu jette dans la nature, et avec quel art il compose les gerbes et les bouquets sauvages!

—Oui, et la joie que tout cela nous donne, il l'a éternellement prévue... Elzéar, je suis trop heureuse!...

Oh! ces mots, combien de fois ils ont été dits, et combien de fois on les a rappelés comme des paroles prophétiques quand l'inévitable souffrance est venue!

Cependant, le soleil baisse: il faut redescendre, mais revenir à d'autres joies que des êtres aimés vont partager. Les grandes raies d'ombre commencent à strier la montagne, dont la pierre grise, presque blanche au soleil, prend les tons d'améthyste éteinte. Ils reviennent par la pinède. A travers les grands fûts sombres, le ciel est rose. Les pins répandent une odeur chaude, saine et subtile; la brise, qui se lève, fait onduler leurs larges plumes; ils chantent d'une voix unie et caressante qui rappelle le bruit de la mer, monte et descend lentement, mollement, sans chocs, comme un choeur très doux, à bouche fermée, un peu lointain.

Et au milieu de cette beauté, de cet enchantement, le malheur court à leur rencontre. La petite Jeannine monte, hors d'haleine, glissant sur les aiguilles sèches, faisant des gestes désespérés. Elzéar devine tout. En deux bonds, il est près d'elle.

—C'est mon père

—C'est venu tout à coup, dit-elle, haletante. Une syncope... Et Mademoiselle ne peut pas le faire revenir...

... Il était encore là, sur la terrasse où le soleil s'attardait, étendu sur des coussins que Valérie et les servantes avaient glissés sous lui. Il n'y avait eu aucun avertissement, aucune angoisse: il s'était appuyé contre le mur rose et avait fermé les yeux. Agenouillées à ses côtés, elle baignaient d'eau et d'éther son visage pâle et calme, ses lèvres bleuies, entr'ouvertes.

Valérie leva sur Elzéar des yeux qui semblaient tout à coup s'être creusés plus profondément.

—Il vit, dit-elle, mais je ne peux plus rien...

Et ce mot sonna, tragique, aux oreilles de Marie-Claire, comme le glas de cette vie qui s'était silencieusement prodiguée.

Elzéar, dans son impression d'effroyable douleur, sentit une joie d'être médecin, de pouvoir, sans attendre, donner les soins qu'il fallait. Mais aussitôt son expérience même lui révéla que tout serait inutile. Les regards épouvantés de Mlle d'Albrègue et de Marie-Claire l'interrogeaient.

—Une crise cardiaque... Il est très mal...

—Un prêtre? dit Valérie d'un ton bref.

Il fit signe que oui, et Jeannine s'en alla en courant vers le village.

Maintenant, M. de Marguenave est dans le salon, d'où Marie-Claire a emporté les fleurs trop odorantes. Quelques pétales blancs sèment çà et là le carreau rouge: elles ont l'air de larmes. Toutes les ressources de la pharmacie de Mlle d'Albrègue ont été employées. M. de Marguenave a ouvert les yeux, languissamment, et les regarde avec plus de surprise que de tristesse. Le coeur a des arrêts, et sa faiblesse même l'empêche de souffrir. Et cependant, il a l'intuition vague que sa vie s'en va, et il interroge les visages graves penchés sur lui. Sa main se soulève avec effort, et c'est celle de Valérie qu'il va chercher.

—Estève — elle s'efforce de parler sans trembler, — notre bon abbé demande à vous voir...

Les yeux noirs de M. de Marguenave redeviennent vivants, pénétrants, pour scruter les siens. Ils y lisent une douleur tragique.

—Vraiment? En suis-je là? J'aurai eu peu de temps à revoir mon pays...

Il dit cela doucement, sans murmure, et leur fait signe de s'éloigner. Ils s'en vont sur la terrasse; ils ne parlent pas. Les yeux de son fils restent ardemment fixés sur la fenêtre ouverte, essayant de distinguer dans l'ombre du salon sa figure pâle, et son oreille se tend à un appel, à un soupir. Valérie, droite, les mains jointes et serrées, regarde le ciel; c'est toute son âme qui implore sur celui qu'elle a aimé la paix suprême et l'éternelle joie...

Ils sont revenus pour les onctions dernières. La nuit tombe: il y a encore une lueur pourpre sur le Faron, mais ses flancs sont froids et gris, et les touffes de pins toutes noires, comme les cyprès qui, çà et là, montent droits dans le ciel.

Le coeur bat de plus en plus faiblement. Les remèdes n'agissent plus. Mais il y a une grande sérénité sur les traits, qui s'amincissent, qui semblent se retirer en dedans.

—Valérie, votre main... Tenez-moi jusqu'à la fin... Marie-Claire, vous le consolerez... Elzéar, ne me pleure pas trop... je ne suis pas... celui que tu entourais d'un enthousiaste amour... Il faut que je parle... Valérie, ne m'empêchez pas... Elzéar, c'est elle... c'est pour moi qu'elle travaillait... J'ai fait si peu!...

Quelle peine à prononcer ces mots, faibles comme un souffle, séparés par des intervalles si longs! Elzéar baise avec ferveur ce front qui se glace; il est désespéré, mais ses pensées sont étrangement lucides, et en voyant pour la première fois Valérie pleurer, il se répète incessamment ces mots, qui semblent marteler sa pauvre tête brisée: "Comme elle l'a aimé!... Comme elle l'a aimé!..."

M. de Marguenave ne parla plus. Il y eut encore des syncopes, encore de faibles retours de la vie, puis il s'éteignit au moment où les premières étoiles apparaissaient dans le ciel bleu sombre.

XXXVIII

Elzéar est reparti; la solitude s'est refaite au Château-Rose, et par moments Marie-Claire se demande si l'apparition de M. de Marguenave n'est pas un rêve. Mais non: les lettres navrées de son fiancé, et la douleur calme qui rend Valérie encore plus silencieuse, la rappelleraient à la réalité.

Vers le soir, Valérie a depuis longtemps l'habitude de se promener sur la terrasse, plongeant son regard dans cette campagne qui garde tous ses souvenirs. Mais maintenant, qu'elle prie ou qu'elle songe, ses yeux se rivent sur un point sombre, un espace tout hérissé d'ifs et de cyprès, où le pauvre Estève repose à l'ombre de la croix.

Elle est très calme, cependant, très apaisée, plus même qu'autrefois. Peut-être se dit-elle qu'après tout mieux vaut qu'Estève soit parti avant que son fils ait été déçu. Elle sait, elle, ce qu'il en coûte de découvrir les pieds d'argile d'une idole. Elle a réussi à garder son image intacte dans le coeur d'Elzéar, une image que d'inévitables désappointements seraient venus altérer...

Elle éprouve un soulagement mystérieux à évoquer cette fin après tout très douce, qui a cependant laissé à son ami le temps d'une suprême résignation et a paré son âme de la beauté ineffable du sacrifice. Elle pense au terme futur où les déceptions et les larmes auront pris fin; et se dit qu'une tâche donnée par Dieu peut seule rendre la vie acceptable...

En se retournant, elle voit sur le seuil de la maison la figure inquiète de Marie-Claire. Elle lit la compassion dans ces yeux aimants aimants, et elle revient à elle, c'est-à-dire qu'elle se remet à penser aux autres.

—Tante Valérie, ne restez-vous pas bien tard sur cette terrasse?

Cela veut dire: Ne torturez-vous pas trop votre coeur dans une souffrance que vous refusez de partager?

Mais l'expression apaisée s'est accentuée sur cette figure amaigrie.

—Je rentre, mon enfant, et je vais vous demander une lecture... Mais avant... si vous écriviez à votre soeur? Vous disiez qu'elle rêvait de ma vieille maison... Il ne faut pas désappointer les convalescentes.

Marie-Claire saisit la main de Valérie.

—Oh! c'est trop, trop de bonté... Mais en ce moment vous êtes si ébranlée; vous souffrez! Un peu de solitude vous serait meilleure, peut-être?

Le regard de Valérie se pose sur le sien; elle a retrouvé toute sa décision, toute sa fermeté.

—Non, Marie-Claire; ce qui nous replie sur nous-mêmes n'est jamais le meilleur. Et quand on souffre, la joie des autres est encore le baume le plus sûr. D'ailleurs, mon regret n'est pas tel que vous le pensez...

—Mais Josette est si gaie, si bruyante! dit Marie-Claire, en qui se combattent le plaisir de voir sa soeur et la crainte de froissements pour sa vieille amie.

—Tant mieux, cela vous distraira. Ecrivez-lui dès ce soir.

Et Josette arrive, confiée à une amie qui, justement, partait pour Toulon.

—Marie-Claire!... Je vais te lire une chose bien méchante pour ma pauvre maman, mais je suis ravie de lui échapper un peu et de te voir toute seule... Quel paysage inattendu depuis Marseille! Je ne sais pas encore s'il me plaît, mais si j'arrive à l'aimer, ce sera le cadre d'une nouvelle Josette...

Elle s'installe dans la petite voiture, et passe son bras sous celui de sa soeur.

—Tu sais que j'ai une peur affreuse de Mlle d'Albrègue? Maman en a dit jadis un mal affreux...

—Je pense que tu peux te fier à moi, qui la connais et l'aime tendrement!... N'est-ce pas très bon de sa part de t'appeler, alors qu'un deuil l'a frappée et que toute autre, à sa place, aurait besoin de solitude?

—Je tâcherai d'être très triste!

—Non, dit Marie-Claire en riant: sois toi-même, la Josette que j'aime et que je lui ai fait désirer...

—Oh! cette lumière! On dirait que l'air est d'or et qu'il tremble.. Quoi! des oranges! Je n'en avais pas vu sur les arbres! C'est trop joli! Après tout, c'est le pays de mon père, et moi aussi, je suis Provençale!

Elle parle comme une jeune pie pendant le trajet, et s'étonne du Château-Rose, qui lui cause d'abord un désappointement.

—Mais c'est une très vieille case, pas belle du tout! Rose... oui évidemment, un rose chaud, mais fané... Cependant, elle a un air hospitalier comme une bonne grand'mère... Je m'y habituerai mais ça n'est pas du tout le château enchanté de mes rêves...

Elle devient tout à coup silencieuse en approchant.

—J'ai peur décidément... Si j'allais lui paraître antipathique ou trop modern style?

Elle est toute pâle en descendant de voiture et en abordant la "terrible" Mlle d'Albrègue. Mais au bout de cinq minutes, un phénomène inattendu s'est produit. En dépit de toutes les lois de la sympathie, mais en vertu de celles des contrastes qui, dit-on, s'attirent, il arrive qu'entre cette femme sévère, douloureuse, renfermée, et cette enfant pleine de sève qui laisse tout voir d'elle, le bon et le moins bon, une affection soudaine naît, irrésistible. Mlle d'Albrègue se sent tout à coup un coeur d'aïeule pour la jeune soeur de Marie-Claire, et, au bout d'une demi-heure, Josette lui donne un baiser spontané et déclare, avec un sérieux comique, qu'elles s'entendront à merveille...

Et il arrive encore une autre chose que Marie-Claire n'osait pas espérer: cette enfant, élevée dans dans un milieu banal, habituée à envisager le plaisir comme le but de la vie et enseignée à considérer l'argent comme son ressort suprême, se reconnaît tout à coup dans un élément sympathique et salutaire. Elle découvre qu'elle aime la nature, qu'elle peut se passer des boutiques, des promenades encombrées, et aussi des recherches raffinées de l'élégance et du confort. Elle se plaît dans les grandes chambres carrelées et un peu nues du Château-Rose: elle se mêle avec ravissement au mouvement intense qui s'y déploie; elle se découvre une vocation de fermière et veut même apprendre à faire des fleurs de perles.

Et dans ce milieu occupé, sérieux, dans la liberté de cette vie et de cette nature, la petite Josette se trempe insensiblement pour une existence autre que celle de ses soeurs...

XXXIX

L'escadre rendre à Toulon et Elzéar cherche, à l'aide de sa lorgnette, le point familier qui, là-bas, pique de clair la verdure, la façade du Château-Rose.

Les mois ont passé, et l'angoisse de sa première douleur est apaisée. Il a senti comme un baume la tendresse de Marie-Claire, et la pensée que son père, après tout, a revu son pays et en a joui intensément, adoucit sa peine. Et puis il est jeune: plus il a souffert, plus l'instinct de son être soupire après le bonheur qu'il a cru longtemps impossible, et qu'a troublé si profondément la fin soudaine de son père.

Tout est pâle et gris, imprégné d'eau. La mer est calme, presque blanche; les collines de Bormes et du Lavaudan sont vert lézard; les Maures moutonnes en bosses roulées vers Saint-Raphaël. Puis le ciel, au-dessus de la forêt du Don, passe du rose à peine rosé au bleu léger par des gradations très fines. C'est la seule heure jolie d'une semblable journée; mais Elzéar aime mieux cette vague tristesse: la joie du paysage, la lumière qu'aimait tant son père, eussent blessé son coeur...

Il descend à terre aussitôt que le "Redoutable" a mouillé, et dans la lueur affaiblie du jour qui s'en va, il refait la route aimée.

Des lumières éclairent la façade du château. Les roses encadrent les portes, grimpent sur les murs, s'enlacent au balcon, et retombent en touffes brillantes. Et sur le seuil, il retrouve soudain, malgré l'émotion de ce retour, la joie de la jeunesse et l'espoir des jours meilleurs.

Marie-Claire porte le deuil de celui qu'elle devait nommer son père; mais Valérie a placé silencieusement à son corsage une rose safranée qui est comme un sourire dans une tristesse. Et le coeur d'Elzéar se gonfle de gratitude en pensant à celle qui a été amenée là, enlevée à une vie factice et vide, préparée à des ascensions l'âme dans ce milieu très cher, tout cela pour couronner sa tâche, à lui, sa jeunesse austère et triste, et pour l'aider à poursuivre dans la joie sa route terrestre.

Leur revoir est grave, mais infiniment doux. L'image de celui qu'ils voulaient entourer de tendresse est encore toute vive encore douloureuse, mais l'amour est présent, et le bonheur éclaire l'avenir.

Valérie les laisse dans le jardin qui, maintenant, est éclairé par les myriades d'étoiles, et elle reste, elle, sur la terrasse, où elle passe et repasse lentement tantôt cherchant dans la campagne endormie le cimetière où repose Estève de Marguenave, tantôt embrassant du regard la façade fleurie de sa vieille demeure.

Le salon est éclairé, et elle a voulu y placer des bouquets de roses. En passant devant les fenêtres ouvertes, elle voit les vieux portraits, les bibelots familiers, l'ensemble vieillot et joyeux. Puis ses yeux montent jusqu'aux funéraires. Et elle pense que cette maison est l'image de la vie.

Mais elle entend dans le grand silence les voix plus animées des chers êtres qu'elle aime. Il y a tant, tant d'années qu'elle a cessé de regretter son bonheur, qu'elle se réjouit presque de penser que c'est sur les ruines de sa vie que le jeune amour a fleuri...

Demain, la joie de Marie-Claire sera complète: Josette revient. Elle a aimé le Château-Rose lors de son premier séjour; elle a noué avec son austère hôtesse un de ces liens d'amitié qui déconcertent toutes les prévisions et toutes les harmonies. Valérie sourit d'avance à la jeune et joyeuse créature qui, après avoir retrouvé la santé parmi les pins et sous les brises de la montagne provençale, revient goûter la subtile influence du Château-Rose.

Puis, jetant un regard sur l'avenir des fiancés, qui reviennent à elle en s'accusant d'égoïsme pour l'avoir un instant quittée, elle rend grâce à Dieu de l'avoir faite fidèle, et de lui donner encore, en souvenir du passé, une tâche à remplir à ce foyer nouveau.

FIN.

Coin Feminin

L'AUBE

Tous les jours à venir me trouveront songeur;
Je passe dans la vie ainsi qu'un voyageur,
Dont l'âme, de sa course aux régions lointaines,
N'a gardé bien souvent qu'images incertaines...
Mais, au sortir de l'ombre, ayant vu, plein d'émois,
Dans ce charme absolu qu'ont les choses parfois,
Une aube luire sur un mince paysage,
Il rêvera toujours du doux et blanc visage.

CHARLES DE POMAIROLS.

CHRONIQUE

NOUVELLE

L'Epreuve.

—Entrez! dit Lucien Fougères d'une voix qui tremblait un peu.

Et comme l'ombre montait le long des murs, insidieuse et envahissante, aggravant sa peine de toute la mélancolie des soirs, il se dressa à demi sur son fauteuil et sa main tatonnante chercha le commutateur électrique. La lumière jaillit: elle entra.

Elle entra, légère et rieuse ainsi qu'un souvenir printanier, et lui qui n'y voyait plus depuis l'automne, il la sentit entrer avec ce sens spécial des aveugles en qui les moindres souffles s'appuient distinctement, et qui semblent percevoir le moindre frisson extérieur avec leur épiderme tout entier.

—Me voici enfin!... Votre soeur n'est pas là?... Ah! mon pauvre ami, que de gens! J'ai pensé n'en sortir jamais!...

Elle disait tout cela du timbre chantant qu'il aimait, et dans sa voix d'argent bourdonnait toute la gaieté et toute la douceur de vivre. Au frémissement de la voilette de tulle, il la devina, debout devant une glace, rectifiant l'aplomb de sa coiffure; il devina les cheveux d'or, dont une savante ordonnation ne parvenait pas à discipliner les volutes éblouissants, et les petites mèches dissipées où le vent mutin avait mis des caresses. Il la vit vraiment, svelte et fine devant le miroir attendri, et une chaleur douce parcourut ses veines; ainsi doivent frissonner les arbres frileux quand au premier soleil de mai, l'effort des sèves envahit leurs membres las.

—Figurez-vous... Noguès ne voulait pas me recevoir... ou plutôt il avait dit qu'il ne recevrait plus personne à cette heure-là... Mais il a été gentil tout de même, et mon simple nom sur votre carte a fait s'ouvrir la porte!...

L'aveugle se rembrunit; un pli douloureux alourdit son front. Mais elle poursuivait, sans paraître y avoir pris garde.

—Maman me l'avait bien recommandé "tu diras à ton fiancé quel acceuil l'aura fait M. Noguès."... Vous savez, Maman, elle tient beaucoup à mon avenir littéraire, elle croit que j'ai du talent!...

Alors il dit simplement:

—Votre mère a raison, Denise, et le souci de votre succès ne doit-il pas primer tous les autres?

Il lui avait pris la main.

—Asseyez-vous auprès de moi, voulez-vous?

Et comme elle s'étonnait, inquiète soudain de l'indicible tristesse épanchée sur ses traits.

—Ma soeur n'est pas là, petite amie, mais j'ai voulu vous voir tout de même et vous parler doucement de choses très sérieuses, de notre vie à tous deux, de votre bonheur à vous...

Elle eut une moue d'enfant.

—Oh! qu'allez-vous me dire encore! Et moi qui était si joyeuse de monter vous dire bonjour!

—Ma petite amie, mon enfant, que vos chers yeux ne s'assombrissent d'aucun nuage: ils sont la joie, ils sont la lumière, ce sont les miens seuls qui doivent pleurer... Voyez-vous, ce n'est pas gai la vie... mais un aveugle luimême doit savoir la regarder en face. J'ai voulu tenter l'épreuve et si j'ai souffert qu'importe! Votre bonheur à vous, nous devons le sauvegarder contre nousmêmes...

Elle s'alarma.

—Je vous défends de parler ainsi, Lucien! Vous aurais-je fait de la peine? Je ne l'ai pas voulu... Il faut me pardonner! Rien ne me serait plus pénible que de vous voir malheureux à cause de moi...

Une imperceptible rancoeur passa sur les lèvres de l'aveugle. Il reprit d'une voix moins nette. Vous êtes la lumière, la beauté; je suis désormais un infirme... A quoi bon prolonger en vous un si cruel sacrifice? Il ne faut pas... Il ne faut pas... Je ne veux pas emmurer toute l'ardeur brillante de votre avenir, de votre carrière dans le cercle impuissant où désormais saigneront mes jours... Chère enfant, je suis fini... je le sens bien!... Il y a des jours où j'ai cette impression d'avoir marché jusque là dans l'apothéose éblouissante d'une féerie et qu'un grand orage à tout à coup soufflé les lumières et fait la nuit lugubre autour de moi. Je le sens bien, je n'écrirai plus rien de bon maintenant et cette gloire naissante qui avait su mériter votre affection et votre estime, elle n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir d'hier... Ah! vous ne saurez pas le poids de cette chaîne de cette chaîne que je serais pour vous et qui entraverait vos pas et que vous traineriez pendant des années, meurtrière et impitoyable: il ne faut pas... Cela ne sera pas!...

Dans l'ombre de ses prunelles il lui sembla la voir pleurer. Elle pleurait en effet, doucement, silencieusement. Il s'en émut, si troublé qu'un grand instant se passa sans qu'il put trouver les mots nécessaires.

—Ne pleurez pas, Denise, fit-il avec un effort, pourquoi pleurer? Il faut savoir être raisonnable. Accepter votre sacrifice serait crime ou folie et la réalité aurait tôt ou tard sa revanche... Vraiment oui... je suis heureux que l'éditeur Noguès témoigne tant d'intérêt à votre jeune talent... Oh! croyez-le... c'est sans amertume, et j'ai tant souffert depuis huit jours, qu'aucun nom, aucune vision ne saurait aujourd'hui faire la mesure plus pleine.

Et comme elle sanglotait sans trouver un mot, le mot que malgré tout il aurait eu tant de douceur à entendre, il l'attira vers lui et la baisant pieusement au front il murmura la voix brisée:

—Je serai sage... Il faudra être heureuse... Vous ne m'oublierez pas tout à fait... et je serai très courageux, vous verrez...

MAGALI.

"HISTOIRE DE L'EGLISE DANS L'OUEST CANADIEN."

Sous ce titre le R. P. A. G. Morice, O.M.I., vient de publier un ouvrage considérable: trois superbes volumes in-8 de 400 pages chacun, bourrés de documents et montrant les progrès de la foi dans les provinces des prairies depuis 1659—année où le premier grain de semence fut jeté—jusqu'en 1905.

Lorsque l'on aura lu ces pages on demeurara convaincu que dans l'Ouest nouvellement ouvert à la colonisation, le catholicisme est implanté de façon indéracinable.

Nous aurons prochainement l'occasion de parler plus longuement de l'ouvrage du R. P. Morice qui a sa place marquée dans la bibliothèque de toutes les familles catholiques de l'Ouest.

Cette "Histoire de l'Eglise dans l'Ouest canadien" est en vente chez l'auteur, le Rév. Père A. G. Moricé, O.M.I., West Canada Pub., Co., à Winnipeg, Man., au prix de $5.60 et $6.60 selon que l'ouvrage est broché ou relié.

DANS L'OUEST CANADIEN

LES RESSOURCES MERVEILLEUSES D'UN PAYS NEUF

Le premier ministre de la province de Québec, Sir Lomer Gouin, a été pendant quelques jours, l'hôte de la France. Il lui apportait le souvenir ému des Français du Canada, qui n'ont pas oublié les Français qui vinrent, il y a quelques mois, célébrer avec eux le troisième centenaire de Champlain.

A la fin d'un banquet que lui offrait le comité France-Amérique, Sir Lomer Gouin, dans un sobre et vigoureux discours, a parlé des ressources merveilleuses qu'offre l'Ouest canadien à ceux qui ne craignent pas d'aller au loin chercher fortune.

...D'énormes cubes de bois ou le pierre, dispersés de côté et d'au-.re, jetés comme au hasard; au nilieu, des automobiles et des voitures; çà et là, des machines de oute taille et de tout genre; par-out une foule affairée, hurlante .t gesticulante, bigarrée et pitto-esque, où se heurtent races et angues, bien que la fréquence des ous gutturaux, et le grand nom-re de figures au menton forte-nent accentué, indiquent bien ite la prédominance de l'anglo-axon: c'est une ville qui naît.

Sur le sol où s'élèvent aujour-l'hui les maisons de Saskatoon, il a cinq ans les troupeaux pais-aient l'herbe de la prairie: Sas-katoon compte déjà trente mille , abitants. Aucune rue: on les racera plus tard; en attendant ur un gazon pelé, sans souci des haos ni des ressorts, voitures et utos courent. Saskatoon, quand n vient de Montréal, est la pre-nière de ces villes de l'Ouest dont ı rapidité prodigieuse de crois ınce démontre et stupéfie l'Eu opéen. Lorsqu'on a vécu quel ques semaines dans l'Alberta ou la iskatchewan, on s'accoutume : ncontrer ces villes où les mai ns semblent surgir du sol, où se usculent des gens pressés e ëvreux. Mais l'impression pre ière demeure, elle est faite d aucoup de stupeur et d'un pet 'effroi.

Un flot d'immigrants déferl aque année sur l'Ouest Cana en, qui, à peine peuplé, encor ulte dans beaucoup de ses par s, a besoin d'énergies et d as. Des chemins de fer se cons uisent, des villes se fondent et, ité des immigrants, accourent s joueurs: prévoir lesquelles d s villes sont dans les meilleure nditions physiques et économi ues pour croître et prospérer ra lement, tel est le rôle du joueur s prévisions faites, le joueur hète des lots de terre qu'il re ndra au moment qu'il jugera le is propice, car la spéculation r les terrains est sa seule af ire. Chaque jour, de nouvelle recdotes vous sont narrées où i dit comment tel joueur a réa é un gain considérable en re ndant son terrain. Quelques ies méritent d'être contées.

Il y a quinze ans, Edmonto lit une bourgade où un millie abitants vivaient paisiblemer fruit de leur travail; l'un d'eu nt besoin d'un habit, s'en fr le fripier; sa bourse était vid le fripier refusait de lui ven à crédit; l'acheteur propos rs de lui céder un petit coin d re qu'il possédait tout près d llage; le fripier y consentit; tou fois, il ne donna que la veste pantalon et garda le gilet; e ein centre de la ville, qui compt ujourd'hui soixante mille habi nts, ce terrain vaut 120,000 dol rs. Non loin de celui-ci, il en es autre dont la valeur attein 00,000 dollars; il fut autrefoi nné à un charbonnier à la seul ndition de fournir gratuitemen donateur de charbon pendan n an. Aujourd'hui encore, il es s lots qui, en une journée, mon nt de 7,000 à 15,000 dollars.

Certes, la période de croissance semble pas près de finir: Sas atoon, qui n'a que cinq ans, a ente mille habitants; Edmon n en a soixante mille, alors qu'en 901, la ville n'était peuplée que e deux mille âmes; Calgary, en ix ans, a passé de quatre mille abitants à soixante mille, et les xemples de ce genre abondent ans tout l'Ouest.

Ces villes sont laides. Leur as-ect est monotone: aucun monu-ent: seule, parfois, une pyrami-e isolée écrasant la masse des oits. Les maisons, grises et som-res, très hautes ou très basses, imples cubes de pierre, ont une hysionomie rébarbative et triste: l faudrait plaindre ceux qui se-aient condamnés à y vivre. Mais ous les habitants reviennent le oir vers leur home familial; car, utour de ces villes mornes et pe-intes, de petites maisons de cam-agne, gracieuses et propres, frai-hement peintes, sont posées, omme des pigeons au milieu de a verdure, parmi des arbres bien roupés. Presque toutes sont jo-ies et accueillantes, bien espacées t le vert de leurs gazons et de urs arbres repose délicieusement s yeux. C'est là que tous ou-lient calculs et combinaisons pour goûter les douceurs du foyer. ls aiment leur home et ne veulent as s'en séparer. Et pourtant!... 'un d'eux nous dit un jour qu'il venait de lui être fait une offre de 12,000 dollars pour céder sa mai-son.

—Qu'avez-vous répondu? lui dis-je.

—Que cette maison n'était pas à vendre. J'y demeure depuis mon établissement dans le pays et j'y suis attaché comme à un souvenir très cher.

—Mais, repris-je, si l'on vous en offrait 15,000?

—Ah! j'hésiterais!

A 16,000 dollars, il cédera sa maison: la passion de gagner les tient et ne les lâche plus.

Auprès des joueurs, les immi-grants peuplent peu à peu la prai-ie. A tout individu âgé de dix-huit ans, et de quelque nationalité qu'il soit, le gouvernement donne les terres: un homestead dont la contenance est de 64 hectares. Au bout de trois ans, si l'acquéreur a défriché une partie de sa terre, bâti une maison et résidé six mois par an, le homestead lui appar-ient en pleine propriété. C'est grâce au travail opiniâtre de ces possesseurs du sol que le Canada produit le blé en abondance.

Avant de quitter l'Ouest, nous sommes allés voir des Indiens. Parqués dans des réserves, quel-ques-uns y achèvent une existen-ce qui leur pèse; maîtres autre-fois du continent tout entier, li-brés de le parcourir au gré de leur caprice, ils se sont vus refoulés peu à peu, traqués de tous côtés par les blancs envahisseurs.

Ceux que nous allions visiter étaient des Pieds-Noirs; parmi des buissons maigres, quelques tentes étaient dressées, des chevaux pais-aient à l'écart; au sommet de une de ces tentes flottaient des ripeaux rouges; auprès, un hom-me se tenait immobile: c'était le chef de la tribu. Il n'avait pas les eilles découpées; sa tête n'était as couverte de plumes de cor-eau, aucun anneau ne traversait s narines; il n'avait conservé, omme signe de son rang, que des ques multicolores, dans lesquel-s il se drapait majestueusement; ncore ces loques étaient-elles des aillons européens et non des eaux de bêtes sauvages; il ressemblait plus à un mendiant qu'à un grand chef, et, sur sa figure jaune et ridée, se voyait une lueur de tristesse. Il semblait avoir le sentiment de la déchéance de sa race, bien qu'on sentit en lui la dignité des peuples paresseux que la civilisation ne saurait entamer.

Lentement, il disparut sous sa tente.

Au retour, nous aperçumes l'un des membres de la tribu auprès d'une rivière: assis, les jambes croisées, la main passée dans les guides de son cheval qui buvait l'eau du fleuve, il suivait des yeux le vol d'une libellule, chantonnant à voix basse une mélopée plaintive, il semblait ne pas nous voir et, oubliant les heures, chanter la fin de sa race, qu'a pu détruire, mais non subjuguer, l'envahisseur barbare.



Ordonnance des Licences de Liqueur

DEMANDES DE LICENCES POUR LA VENTE DE LIQUEURS EN GROS.

Une assemblée du Bureau des Commissaires des Licences aura lieu au Palais de Justice, salle du Tribunal pour les jeunes délinquants à Edmonton, mercredi, 23 avril, à 10 h. a.m., dans le but de prendre en considération les demandes suivantes de licences pour la vente de liqueurs en gros,

Michel Trupez, licence pour le Kirkness, lot 6, bloc 30, Edmonton, Alta.

A la même assemblée, si nécessaire, la demande suivante pour transfert de licence de gros sera prise en considération:

The Western Wine & Spirit Company Limited, pour le consentement du transfert à elle-même de la licence de gros accordée à la Western Distributing Company (fay H. Weaver) et concernant le magasin situé dans l'édifice Goodridge, Lots 29 et 30, bloc 22, Alta.

Daté à Edmonton le 29ième jour de mars, 1913.

L. F.F CLARRY,

Député Procureur-Général.

NOUVELLES REGIONALES

ELM PARK.

Eglise St-Edouard

Nous avons eu, lundi et mardi de Pâques, notre bazar en faveur de notre petite église.

Nous n'aurions jamais pu espérer un si beau succès. Notre bénéfice net est de 1,025 piastres.

Nous avons fondé ce nouveau poste, il y a deux ans. Il était alors le plus modeste de tous: 9 familles canadiennes, dont la seule richesse consistait en une solide piété et de nombreux enfants. Elles ont aimé leur prêtre et se sont bien dévouées pour lui; aussi nous nous sommes donnés à elles de tout coeur, sans éprouver jamais une déception. Bien plus, les liens de sympathie mutuelle ont toujours donné à nos réunions l'aspect familial des premiers temps de l'Eglise où chacun était un frère et le prêtre un Père.

Cette harmonie des volontés et des coeurs a facilité notre tâche de fondateurs, et nous a aidés à établir des oeuvres paroissiales.

Nous avons maintenant une excellente école catholique dirigée par les Dames Ursulines de Jésus, une bibliothèque paroissiale, une chorale et une fanfare.

Aussi, au lendemain du bazar, quand nous nous sommes réunis, pour jeter un coup d'oeil sur notre livret de banque et sur toutes nos oeuvres paroissiales, tous, nous nous sommes serré la main dans une étreinte plus ferme qui signifiait: amitié, confiance et courage.

Si ces premiers succès furent réconfortants pour tous, ils le furent surtout pour les 9 premières familles qui nous ont appelés, il y a deux ans et dont la plupart résident encore sur cette partie de notre paroisse située entre l'Alberta avenue et la ligne du Grand Tronc Pacifique, c'est-à-dire sur les North Inglowood, Hagman Estate et Bronx; et les autres sur Elm Park.

Maintenant il nous reste à remercier tous ceux qui sont venus à notre bazar, ou qui nous ont aidés à l'organiser en nous envoyant des offrandes ou des objets. Pour tous, nous avons célébré la Ste-Messe, mercredi dernier et chaque jour nous faisons pour eux au Saint Autel les plus ferventes prières.

Nous savons que notre suffrage sera entendu du ciel et que le "centuple promis" leur sera donné en bénédictions précieuses pour leurs intérêts spirituels et temporels.

Quand les "petits chars" projetés sur la 27ième rue, les transporteront à Elm Park, et qu'ils verront notre nouveau clocher s'élever vers le ciel, suppliant et fier, ou qu'ils entendront notre cloche, harmonisant la brise du Nord-Ouest qui souffle sur la ville, nous voulons qu'ils entendent encore notre merci et qu'ils comprennent que leurs amis et frères de la paroisse St-Edouard pensent à eux toujours dans leurs prières.

Le cheval qui a été raflé au bazar, a été gagné par le numéro 205. Le talon porte le nom de R. Grant ou R. Graut. Le gagnant est invité à présenter son billet et à réclamer son prix.

Il devra prendre les frais d'étable à sa charge à partir de jeudi dernier.

Nos deux candidats ont eu un brillant succès.

Mademoiselle Antoinette Girard a obtenu le premier prix avec la somme de $176.85, et Mademoiselle Doria Doray le second prix avec la somme de $95.50. Leur lutte a été toute pacifique, aussi, se sont-elles donné la main après l'élection au milieu d'un tonnerre d'applaudissements et de longues acclamations.

Nous leur adressons nos bien sincères remerciements au nom du "Vrai Vainqueur" qui est Dieu, à qui elles ont offert ensemble ce beau prix de $272.45.

Nos remerciements également à notre chorale pour la belle messe en musique et avec orchestre qu'elle a si bien exécuté le jour de Pâques.

Mentionnons en passant les noms de nos pieux chanteurs et chanteuses: Sopranos et altos, Mme Nazaire Beaudry, Mme Albert Beaudry, Mme Ernest Marsan; Melle Girard et Melle Fortin. Tenors et basses, Mr. Ernest Marsan, Mr. Marcotte, Mr. E. Sévigny, Rév. P. Gaborit.

Un joyeux merci à notre fanfare qui, pendant ces trois jours nous a fait entendre son gai répertoire. Qu'il nous soit permis de citer les noms de nos artistes: Cornets: MM. Armand Marsan, Ernest Smith, J. C. Corlette, Alph. Marsan, Maurice Pirot, A. Trottier; Alto; MM. Ernest Marsan et E. Leguerrier; trombonne: MM. L. Derval et Rév. P.; clarinette: Wilfrid Bonin, Albert Palin et A. Marsan; grosse caisse et cymballes: X; basse: Louis Pelletier.

Enfin un merci tout spécial aux Dames du comité qui ont si bien travaillé pour organiser ce beau bazar où tout était arrangé et décoré avec un art vraiment distingué.

Nous aimons à citer leur noms: Mme Dugal, présidente; Mme Girard, vice-présidente; Mme Albert Beaudry, secrétaire-trésorière; Mme. N. Beaudry, Mme Pratt, Mme Bonin, Mme E. Marsan, Mme Côté.

Enfin nous terminerons en renouvelant une dernière fois nos sincères remerciements et en priant Dieu de multiplier dans vos poches les dollars que vous avez si généreusement donnés à la paroisse St-Edouard, d'Elm Park.

E. GABORIT, S.C.J.

UN MAGNIFIQE EXPOSE

Au manifeste lancé dans la presse tory, le lendemain de l'ajournement à Ottawa, Sir Wilfrid Laurier vient de répondre par un communiqué officiel particulièrement clair, concis et vigoureux.

Le manifeste tory cherchait à justifier les menaces de clôture dont le cabinet tory menace l'opposition, en représentant les libéraux comme se livrant à une obstruction puérile, oiseuse et forcenée.

La réponse de Sir Wilfrid Laurier expose très clairement l'attitude du parti libéral, et dispose des artifices malhonnêtes des tories.

Le communiqué du chef du parti libéral est dans sa concision remarquable, d'une lucidité et d'une vigueur qui ne peuvent manquer d'être appréciés par tous les gens sincères.

Il établit les raisons de l'attitude de l'opposition.

Ls libéraux ont combattu et sont décidés à combattre par tous les moyens constitutionnels en leur pouvoir, la politique de contribution présentée sous le prétexte de l'urgence:

1o Parce qu'après discussion ils sont convaincus que cette prétendue urgence n'existe pas.

2o Parce que les explications comme les réticences des tories les ont convaincu que cette première contribution n'est que le premier pas dans une politique de tribut à l'amirauté.

3o Parce qu'ils restent convaincus que la création d'une marine canadienne est la seule solution logique, praticable, conforme aux intérêts du Canada et de l'Empire.

La résistance parlementaire de l'opposition a pour but et pour raison d'être, d'appeler l'attention de tout l'électorat sur l'importance de la question débattue.

L'opposition n'a point abusé de son droit de résistance par le fait la discussion en 1910 avait été autrement prolongée, sans que le gouvernement libéral d'alors ait pensé à recourir à des mesures de rigueur.

Ce sont les tories qui, sans raison valable, ont esayé de baillonner l'opposition, en l'obligeant à siéger deux semaines entières sans discontinuer.

Ce sont les tories seuls qui sont responsables, si les affaires de la Chambre et de l'administration sont en souffrance, car ce sont eux qui, de propos délibéré, ont mis de côté ces mesures.

Le gouvernement tory n'a pas encore jugé expédient de soumettre au parlement son budget; on attend encore l'exposé du ministre des finances et les deux seuls fois, depuis l'ouverture du parlement, que le gouvernement ait soumis à la Chambre certains subsides, l'opposition n'a fait aucune difficulté pour les voter.

En somme, les libéraux n'ont pas enfreint la plus stricte limite de leurs droits; c'est leur devoir de résister par des moyens que leur garantit la constitution à une mesure qu'ils estiment pernicieuse et contraire à l'intérêt général, tant du Canada que de l'Empire.

Si la besogne parlementaire est obstruée, c'est uniquement la faute du gouvernement, qui par son entêtement malencontreux et son souci d'imposer par la force le vote de sa loi navale, a lui-même bloqué la discussion des autres mesures figurant sur ce feuilleton.

Les libéraux sont donc justifiés de décliner toute responsabilité à cet égard; ils n'ont jamais refusé de discuter aucune de ces mesures.

Leur résistance à la pression indue exercée par le gouvernement, pour restreindre le libre exercice de leur droit de critique, droit qui, en raison de leurs convictions solides, logiques et bien établies, constitue pour eux le plus rigoureux des devoirs comme mandataires du peuple, cette résistance est légitime: ils défendent la liberté de parole au parlement.

En dernier lieu, les libéraux font valoir que, non seulement le cabinet tory n'a reçu aucun mandat du peuple pour une pareille contribution à la marine britannique qu'au contraire, une partie notable, tant des membres du cabinet Borden que des membres de la majorité gouvernementale, étaient engagés solennellement et par les déclarations les plus catégoriques à repousser et combattre une telle politique.

L'impasse où le gouvernement se trouve acculé de par sa propre faute, n'offre que deux issues pour en sortir: ou l'exercice de la force brutale, où l'appel au peuple.

Les libéraux n'hésiteront pas à opposer la résistance la plus énergique à toute tentative de recours à la force brutale, si les tories acculés essayent d'y recourir.

Leur détermination est prise irrévocablement et toutes les menaces de la tyrannie tory ne sauraient les faire fléchir.

Il semble bien, d'autre part, que les tories conscients de l'opinion publique; sont prêts à tout tenter plutôt que de recourir à la seule alternative logique, celle du recours au peuple, arbitre désigné dans un pareil conflit.

L'HON. J. R. BOYLE, CANDIDAT POUR LE COMTE DE STURGEON

Une tentative faite dans le comté de Sturgeon pour opposer un candidat indépendant à l'hon. J. R. Boyle a échoué.

L'élection du ministre de l'Instruction Publique ne fait de doute pour personne dans le comté de Sturgeon.

UN APPEL AUX NOTRES

Duck Lake, Sask., 30 mars.

Le "Patriote" du 27 mars nous annonce que 1,500 immigrants sont arrivés samedi à Winnipeg. Sur ce nombre il y a 800 Anglais, 150 Russes, 140 Italiens, 112 Galiciens et 242 Allemands.

Pas un colon français.

Où se dirigent ces immigrants? Vers la Saskatchewan et l'Alberta.

Que viennent-ils faire dans nos grandes plaines de l'Ouest canadien? Pour le plus grand nombre —prendre du terrain. —Et dire que les nôtres se demandent souvent où aller pour acquérir des homesteads.

Dans le nord de la Saskatchewan, il y a des milliers de bons homesteads à prendre. Ils sont en grande partie boisés, mais la terre est riche. Il ne faut plus s'attendre à avoir des homesteads sans bois. Du moins, ils sont très rares.

Où faut-il s'adresser pour acquérir ces homesteads situés dans le nord de la Saskatchewan? Aux bureaux des terres du gouvernement. Ces bureaux sont dispersés un peu partout sur les lignes de chemins de fer.

Permettez-moi de vous en nommer quelques-uns: Hadena, Humboldt, Saskatoon, Battleford, Prince Albert, Duck Lake. Je vous dirai que dans les districts de Prince Albert et de Battleford vous y trouverez un grand nombre de colons canadiens-français, français et belges.

De plus, la ville de Prince Albert a l'avantage de posséder un bureau de colonisation française dont le gérant est le Rév. P. Leboucher, prêtre d'un grand dévouement et au coeur réellement patriote. Il saura vous diriger à bonne destination. Vous trouverez à Prince Albert de l'emploi ouvrier, maçon, peintre, etc. Des manufactures importantes sont en construction; on a besoin de main-d'oeuvre.

A nos hommes de commerce de langue française de venir prendre aussi leur part chez nous. Nos marchands, nos épiciers, nos forgerons, nos selliers, etc., de langue française sont les bienvenus dans la Saskatchewan. On a aussi besoin d'avocats et de médecins canadiens. On manque de prêtres.

Il y a plus d'une paroisse sans prêtres. Chez nous, on ne fait pas de colonisation sans prêtre. Les instituteurs et institutrices de langue française possédant bien la langue anglaise sont aussi demandés. Les salaires sont excellents. Vous êtes tous les bienvenus. Malheureusement les Français et les Canadiens ont moins de connaissances sur les choses de l'Ouest canadien que ces Russes, ces Galiciens et ces Allemands qui nous arrivent par milliers chaque année. Comment expliquer cela? Il y a pourtant bien longtemps que le Nord-Ouest Canadien est découvert—et ce par des Français. Nos premiers colons étaient des Canadiens; nos premiers missionnaires étaient aussi des Canadiens.

L'histoire canadienne parle de ce grand Nord-Ouest canadien, de ses avantages, de ses développements, de l'immigration intense sur ce coin de terre dont Cartier parlait, avec tant d'enthousiasme. Ah! si les nôtres avaient voulu suivre ses conseils si sages et si patriotiques: Canadiens, s'écriait-il, en 1864, "Allez vers l'Ouest, ce coin de terre sera un jour le premier du Canada."

Ceux qui étaient chargés de conduire notre peuple vers cette terre promise ont manqué à leur mission.

Encore aujourd'hui, nous sommes les derniers parmi les arrivés. Nous n'avons pas de système d'organisation. Les hommes semblent nous manquer. Les véritables organisateurs sont rares.

On remet toujours à plus tard. Nous aurons des congrès; là nous saurons nous organiser. Pendant ce temps-là, les étrangers font du chemin.

La Saskatchewan a deux agents d'immigration. A quoi se borne leur travail? A faire les officieux, à donner des poignets de main à gauche et à droite, à offrir le petit coup traditionnel aux amis, à courir lentement à la rencontre des trains, aider à descendre à M. et à Madame X. Y. Z., ou porter les paquets ou satchels d'amis ou de connaissances. Voilà le travail de rapatriement de certain agent d'immigration.

Et la colonisation; et le rapatriement des nôtres des Etats-Unis au Canada, qu'en faites-vous? Est-ce ainsi que le gouvernement Borden entend ramener nos exilés vers la patrie canadienne?

Il y en a assez de French men au Canada. Est-ce cela qu'il faut croire? Pourquoi le Département de l'Intérieur à Ottawa n'envoie-t-il pas ses agents d'immigration de langue française faire de l'immigration ou du rapatriement aux Etats-Unis?

AMEDEE CLEROUX.

LA COLONISATION PAR DES CATHOLIQUES

Nous traduisons du "Citizen" d'Ottawa, l'article suivant qui montre la mentalité de certains tories à l'égard des catholiques:

"Une dépêche de Winnipeg annonce que le Père Giroux colonise actuellement une certaine section du district de la rivière La Paix avec plusieurs milliers d'immigrants catholiques venant des Etats-Unis. Déjà l'avant-garde est arrivée sur les lieux et on fait les preparatifs nécessaires pour amener les autres de bonne heure au printemps.

Cette dépêche dévoile un danger spécial pour le Canada. L'importation en bloc de toute classe d'immigration et leur établissement en bloc sur un territoire déterminé est une mauvaise politique. Ce sera un morceau dans le plat à pâte national qui résistera au levain canadien. L'assimiliation est nécessaire à l'homogénité et cette méthode de concentration lui est fatale.

Dans ce cas, la question de religion rend le danger encore plus grave. A moins que ces gens perdent leurs habitudes dans l'Ouest, leur loyauté aux institutions canadiennes sera pour eux secondaire à l'obéissance qu'ils accorderont à un supérieur ecclésiastique. C'est une politique dont Ottawa et le Canada ne traderont pas à connaître l'existence et la gravité. Dans l'Ouest, ce ne sera pas mieux, et toutes les chances sont que ce sera pire.

Le temps est sûrement venu où la colonisation devrait être faite par le gouvernement. Les compagnies de navigation, les officiers de l'Armée du Salut, les Jésuites, les Mormons et toutes les diverses organisations qui, dans chaque cas, ont considéré comme secondaire ce qui devrait passer en premier lieu: l'unité, la stabilité et la grandeur futures du pays ont beaucoup trop fait de colonisation. De l'établissement des immigrants dépend pour une large part la vie future du Dominion et il est de prime importance qu'une question si sérieuse ne soit pas laissée à des efforts religieux, charitables ou commerciaux. Tous les hommes honnêtes sont les bienvenus, non pour leur race ou leur religion, mais parce que, en dépit des deux, ils ont l'intention de devenir canadiens dans le sens le plus complet et le plus vrai."

Grande Assemblee

De tous les Libéraux de la ville

LUNDI 7 AVRIL 1913

a la salle Révillon

Ancien Magasin de gros

Deuxieme rue sud

L'hon. A. L. Sifton, L'hon. A. G. Mackay, L'hon. C. W. Cross, et plusieurs autres adresseront la parole

Liberaux d'Edmonton soyez tous presents

N. B.—Il y aura foule venez de bonne heure pour avoir un siege.

COURRIER AGRICOLE

Les Fourrages.

"Le but de toute culture, disait, il y a quelques cinquante ans, le savant économiste Victor Borie, est de produire des céréales, c'est-à-dire du pain; du bétail, c'est-à-dire de la viande; et des plantes industrielles, c'est-à-dire du sucre, de l'alcool, de l'huile, de la toile, etc., etc.

"Mais le blé ne vient pas sans engrais, ou il vient mal et ne paye pas la peine et l'argent qu'il a coûté; les betteraves, le colza, le pavot, le lin ne poussent pas non plus sans engrais qui donnent au sol la fertilité convenable.

"Or, qu'est-ce qui produit les engrais? Le bétail.

"Qu'est-ce qui nourrit le bétail? Les fourrages.

"La base de toute bonne culture c'est donc la production des fourrages. Sans fourrages vous n'avez ni blé, ni plantes industrielles, parce que vous manquez d'engrais, parce que vous n'avez pas de bétail.

"Ce raisonnement me semble clair comme la lumière du soleil, et cependant on agit comme si la production des fourrages n'avait qu'une importance secondaire.

"Si le hasard a ménagé dans la propriété quelques prairies, tant mieux; on les entretiendra pour nourrir les bêtes de travail, mais on ne cherchera pas à les étendre; on s'en remettra aux pâturages pour nourrir le cheval. La grande affaire du cultivateur, c'est de mettre en céréales de grandes surfaces de terrain qui coûtent beaucoup de travail, beaucoup de semence et rapportent fort peu.

"Ces cultivateurs ignorent cette loi des terres cultivées en céréales.

"Le sol rapporte non en proportion de l'étendue des surfaces ensemencées, mais en proportion de l'engrais appliqué à la culture."

"C'est donc sur la culture des plantes fourragères que le cultivateur intelligent doit concentrer tous ses efforts."

Ces conseils ont conservé toute leur opportunité et, comme alors, nous voyons—et ils ne sont que trop nombreux—des cultivateurs qui s'attachent avant tout à cultiver de grands espaces de terres en céréales, semblant ignorer la culture fourragère, et qui se plaignent amèrement que ces grains ne sont pas rémunérateurs.

Ce ne sont pourtant pas les plantes fourragères qui manquent, mais c'est que souvent on ignore et on ne cherche pas à savoir quelles sont les plus convenables pour les diverses variétés de terrains dont on dispose; car l'aptitude fourragère du sol est très variable, et c'est par des recherches intelligentes, par des tâtonnements successifs, qu'on apprend quelle est la plante qui convient le mieux aux terres qu'on cultive.

Le premier soin d'un cultivateur est de créer des prairies naturelles et de bien les irriguer partout où il peut. L'irrigation est en effet, aux prairies, ce que les fortes fumures sont aux terres à blé; elle produit des effets vraiment merveilleux.

Puis, on cultive des fourrages artificiels, fourrages vivaces ou fourrages annuels suivant les assolements, les terrains et les circonstances.

Si les terres sont suffisamment fertiles et assez profondes, on fait des racines, des betteraves, des navets, pommes de terre.

Si la couche végétale est mince, si le sol est pauvre, après que le champ a porté un seigle ou un sarrasin, on sème du ray-grass, des lupins, etc.

D'ailleurs, il n'y a qu'à voir ce qui se fait chez les Anglais, dont la réputation comme agriculteur n'est plus à faire. Voici comment M. Léonce de Lavergne nous l'expose: "Beaucoup de prairies, soit naturelles, soit artificielles, la plupart utilisées par le pâturage; deux racines, la pomme de terre et le navet, deux céréales de printemps, l'orge et l'avoine et une seule céréale d'hiver, le blé; toutes ces plantes enchaînées entre elles par un assolement alterne, c'est-à-dire par l'intercalation régulière des céréales dites récoltes blanches (white crops) avec les plantes fourragères dites récoltes vertes (green crops) et débutant par des racines ou plantes sarclées pour finir par le froment. Voilà tout la culture anglaise."

Cultivons donc le plus de fourrage possible, afin de nourrir le plus de bétail posible qui nous donnera du lait, de la viande et du fumier, c'est-à-dire, la prospérité de la ferme!

L. D. HUGUENIN, Prof.

N. B.—Je me ferai un plaisir de répondre à tous les cultivateurs qui croiront devoir me demander quelques renseignements agricoles ou horticoles.

Je répondrai, soit par voie du journal ou par lettre personnelle, selon que je jugerai nécessaire.

L. D. HUGUENIN, Prof.

Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de Lapocatière, comté de Kamouraska, P. Q.

CHAUVIN, ALTA.

M. et Mme Joseph Hébert font part de la naissance d'un fils.

M. M. et Mme Onésime St-Pierre se réjouissent également de la venue d'un fils, leur premier-né.

M. Geo. Cyr, accompagné de sa famille, de la Rivière-Qui-Barre, est arrivé à Chauvin pour s'y établir définitivement.

M. Omer St-Pierre, de Manchester, est arrivé pour prendre possession de son homestead.

Samedi dernier M. Louis Laroche, récemment arrivé de province de Québec, a acheté la terre d'un Anglais, M. Baynham, située à quatre milles du village et voisine de la ferme de M. Edouard Larouche, frère du nouvel acquéreur. *Ainsi commence le mouvement entrepris par les Canadiens-français pour s'emparer des terres détenues par des colons de langue anglaise et faire de Chauvin un centre français.*

M. et Mme Louis Corriveau sont revenus d'Edmonton définitivement.

La semaine dernière nous recevions la visite de M. George Lévesque, de Rivière du Loup, Qué. M. Lévesque venait voir son frère Clarence, établi ici. M. George Lévesque a l'intention de s'établir à Edmonton.

M. Oliva Lévesque, de Winnipeg, est arrivé pour passer l'été à Chauvin.

La semaine dernière M. Pierre Godin, assez gravement malade, partait pour l'hôpital d'Edmonton. *Nous faisons des voeux pour son prompt rétablissement.*

UN DEMI-MILLION D'IMMIGRANTS EN 1913.

Winnipeg, 31 mars.—De midi à cinq heures aujourd'hui 1,500 immigrants sont arrivés à la gare du C. P. R.

Les inondations et les cyclones qui ont dévasté les Etats du Centre auront pour effet de provoquer une forte immigration des sinistrés vers l'Ouest canadien.

On compte que plus de 25,000 colons viendront au Canada de l'Iowa et de l'Ohio.

L'immigration venant des Etats-Unis dépassera le chiffre de 200,000 pour 1913 et l'on croit que l'immigration totale atteindra le demi million.

LA TRAVERSEE AERIENNE DE L'ATLANTIQUE.

Londres, 1.—Le "Daily Mail" offre un prix de $50,000 à l'aviateur qui accomplira le premier la traversée de l'Atlantique, à bord d'un hydroplane, en 72 heures ou moins.

PIERPONT MORGAN VIENT DE MOURIR

Rome, 31.—John Pierpont Morgan est mort aujourd'hui au Grand Hotel.

Le milliardaire américain était âgé de 76 ans; il est décédé après plusieurs mois d'une faiblesse générale de constitution qui l'avait contraint à se retirer des affaires.

Pierpont Morgan était l'homme le plus riche de la terre; on déclare qu'à un certain moment il disposait de deux milliards de dollars. Morgan n'était pas au vrai sens du mot un "self made man", car son père était fort riche et lui légua en mourant une somme de $10,000,000.

John Pierpont Morgan était né à Hartford, le 17 avril 1837; il entra dans les affaires en 1857, chez Duncan Sherman and Co., de New York.

Il devint de suite célèbre par ses succès dans l'organisation des compagnies de chemins de fer et de navigation.

Ce fut lui qui négocia en 1899 le premier grand emprunt étranger aux Etats-Unis, l'emprunt mexicain; en 1900 il négocia aux Etats l'emprunt de guerre de l'Angleterre. Il organisa en 1902 le trust des compagnies de navigation américaines; ce trust qui l'eut fait fabuleusement riche échoua partiellement.

Pierpont Morgan joua un rôle important pendant la crise financière de 1907; ce fut lui, qui à l'aide de ses seules ressources, évita la panique à Wall Street.

New York, 1.—La nouvelle de la mort de Pierpont Morgan a causé une vive sensation aux Etats-Unis, mais la Bourse n'en a pas été affectée.

Malgré que le milliardaire ait participé à la formation de nombreux trusts, il a employé des sommes considérables dans des buts humanitaires qui lui ont attiré une reconnaissance générale.

Pierpont Morgan sera enterré dans le cimetière de sa ville natale, dans un mausolée somptueux qu'il fit construire pour son père.

LE SUCCES DES FERMES EXPERIMENTALES D'ALBERTA.

L'opposition d'Alberta s'acquitte avec un soin consciencieux de son rôle de critique des faits et gestes du gouvernement libéral.

A vrai dire lppioitsoo'n

A vrai dire l'opposition abuse de son rôle. C'est ainsi que M. *Michener et ses amis* ont prétendu au cours de la session que le Département de l'Agriculture d'Alberta ne maintient les fermes d'expérimentation provinciale qu'au prix des plus grands sacrifices pécuniers.

Or veut-on savoir la vérité à ce sujet? Elle est édifiante.

L'hon. M. Duncan Marshall a *répondu à toutes les critiques de l'opposition* et il a prouvé que:

Les bêtes à cornes achetées par les *fermes expérimentales* à $59.26 et $75.54 ont été engraissées et revendues à un prix moyen de $98.97; le profit net sur 192 bêtes à cornes, en 1912, étant de $7,817.24.

La ferme d'Olds a produit un bénéfice de $4,367.90 à elle seule par l'engraissement des bêtes à cornes. *Le bénéfice* produit sur la même ferme par les ventes de chevaux, moutons, porcs, etc., a été de $2,892.

Le profit annuel réalisé par la ferme de Claresholm a été de $3,624.87.

Pour la destruction des mauvaises herbes dans toute la province le gouvernement Sifton a dépensé l'an dernier une somme de $37,494.55.

L'HON. SIFTON EST ACCLAME A MACLEOD

MacLeod, 1.—Le premier-ministre a ouvert la campagne électorale hier soir dans le comté de MacLeod, où il pose sa candidature aux prochaines élections. L'hon. M. Sifton a été acclamé avec enthousiasme lorsqu'il a parlé de l'oeuvre du gouvernement Libéral.

L'hon. A. L. Sifton pose également sa candidature dans le comté de Vermilion, dont il est le député sortant.

L'HON. A. C. RUTHERFORD CANDIDAT INDEPENDANT

La convention libérale d'Edmonton-Sud a choisi comme candidat libéral indépendant l'hon. A. C. Rutherford, ex-premier-ministre de l'Alberta.

UNE SESSION FRUCTUEUSE

(Suite de la page 1.)

LA LOI CONCERNANT LES INDEMNITES A VERSER AUX OUVRIERS.

Antérieurement cette loi déclarait qu'il était nécessaire qu'un ouvrier tombât d'au moins trente pieds pour qu'il put réclamer des dommages et intérêts. Cette clause a été supprimée; dans quelqu'accident que ce soit, si l'employeur ne peut pas prouver que toutes les précautions ont été prises pour assurer la sécurité des ouvriers des dommages et intérêts peuvent être réclamés en cas de blessures.

Mais la loi qui tout particulièrement protège les intérêts des ouvriers et des fermiers est la

LOI DE LEGISLATION DIRECTE

qui donne aux citoyens d'Alberta le pouvoir de prendre l'initiative de toute mesure légitime et de se prononcer sur toute loi qui leur sera soumise. Le pouvoir législatif est ainsi directement placé dans les mains du peuple qui devra être consulté au sujet d'une loi sur pétition signée par au moins dix pour cent. des électeurs ayant pris part à la dernière élection provinciale.

Cette loi comporte également des clauses prévoyant que toute loi adoptée par le parlement devra recevoir la sanction du peuple avant d'être mis en vigueur si demande en est faite par les électeurs. Si la loi au sujet de laquelle le peuple a été consulté est acceptée elle deviendra en force à la session suivante, si elle est rejetée elle sera ajournée pour trois ans et de nouveau soumise au peuple.

C'est une loi absolument moderne, respectant le principe du gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple et elle donnera aux électeurs d'Alberta des pouvoirs qui ne sont exercés que fort rarement dans toute autre partie du monde, en ce sens qu'elle place définitivement et directement les rênes du pouvoir dans les mains du peuple.

Ce ne sont là que quelques lois seulement de l'excellente législation du gouvernement d'Alberta; elles prouvent à quel point l'administration libérale a à coeur les intérêts du peuple; ce programme sera continué avec le même esprit de justice pour tous si le peuple approuve la conduite du gouvernement Sifton aux élections prochaines.

LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, le 22 mars.—La question qui à l'heure actuelle divise le Gouvernement et l'Opposition se définit clairement et aisément: Le Gouvernement de M. Borden demande qu'une contribution de $35,000,000 soit prélevée sur le trésor canadien et versée à la marine impériale. Or, il a été établi au cours de la discussion que cette urgence n'existe pas, et il semble que ce versement doive inaugurer une série de contributions périodiques et permanentes.

La politique du parti libéral n'a pas changé. Elle est la même aujourd'hui que dans le passé. Une marine construite au Canada (autant que cela est possible actuellement) équipée et maintenue au Canada. Ce programme a été soumis à la Chambre sous une forme concrète, M. Guthrie ayant, dans un amendement au sujet duquel aucune décision n'a encore été prise, proposé que les $35,000,000 demandés par le gouvernement "soient dépensés au Canada pour la construction et l'équipement de forces navales."

Durant le débat actuel, l'opposition n'avait qu'un but: Agiter autant que possible cette question devant le peuple et elle se propose de persister dans cette voie par tous les moyens constitutionnels dont elle dispose.

On dit, au nom du gouvernement que les règlements de la Chambre sont surannés. Or, ces règlements, tels que nous les possédons sont le fruit de longs siècles de lutte acharnée, livrée pour la liberté de la parole. Le dernier gouvernement a toujours refusé de les modifier. Du reste, ces règlements ont été revus avec soin il y a trois ans seulement, et ils ont été adoptés à l'unanimité sous leur forme actuelle.

Le gouvernement prétend également que la discussion avait été prise sur la deuxième lecture du bill de la marine. Or, il suffit de comparer la discussion sur ce bill et celle qui a eu lieu sur le bill naval de 1910 pour s'apercevoir que cette allégation est absolument dénuée de fondement. Le nombre de discours prononcés à la deuxième lecture du bill actuel, et de la résolution sur laquelle il se base, est de 77 (40 sur la résolution, 37 sur le bill) tandis que le nombre de discours sur la deuxième lecture du bill en 1910, a été de 86.

Le bill fut soumis au comité de la Chambre le 28 février. De suite une discussion s'engagea sur le prix des navires de guerre de différentes catégories. Le gouvernement donna quelques chiffres dont l'exactitude fut mise en doute par l'opposition. Sur ce, le gouvernement promit d'apporter de nouveaux renseignements à la prochaine séance. La Chambre s'ajourna donc après avoir voté le premier article du bill. Le lundi 2 mars, la Chambre se forma de nouveau en comité pour poursuivre l'étude du bill, la discussion fut reprise à 10.30 du soir se prolongea jusqu'à une heure et demie du matin entre MM. Borden et Hazen pour le gouvernement et MM. Pugsley MacDonald et Carvell pour l'opposition. A une heure et demie du matin M. Rogers, qui était resté en dehors de la Chambre et n'avait pris aucune part à cette discussion, entra et prétendit qu'elle était irrégulière. Il prit pour ainsi dire la direction qu'il enleva à son chef. Ses arguments furent approuvés par le président, et le gouvernement insista pour que la Chambre passât l'article 2 alors à l'étude.

Il était deux heures du matin. En raison de cette heure avancée l'opposition demanda l'ajournement de la Chambre, qui fut péremptoirement refusé, le gouvernement déclarant que le comité ne se lèverait pas avant qu'un vote eût été pris sur l'article 2. L'opposition refusa de se soumettre à une dictature aussi intolérable et aussi peu sensée. En conséquence le gouvernement retint la Chambre toute une semaine, nuit et jour jusqu'au samedi suivant, et de nouveau une autre semaine à partir du lundi suivant.

Conformément à la politique de l'opposition, Sir Wilfrid Laurier avait proposé, en comité, un amendement à l'article 2, stipulant que les $35,000,000 demandés par le gouvernement devraient, au lieu d'être envoyés en Angleterre, être consacrés à l'organisation rapide d'un service naval canadien, qui serait en collaboration avec la marine impériale et en rapports intimes avec elle. Un sous-amendement réaffirmant le premier mais de substance semblable avait été proposé par M. D. D. MacKenzie du Cap Breton.

Après deux semaines passées à discuter ces amendements, le premier ministre prétexta, pour la première fois, le samedi 15 mars, qu'ils étaient irréguliers. L'opposition vit dans cette action du premier ministre une tentative injustifiée, et injustifiable contre le droit de libre parole, mais tout le long du jour, samedi, le gouvernement soutenu par des présidents dociles, s'efforça de couper court à la discussion.

Si la Chambre se trouve dans une impasse, la faute n'en est pas à l'opposition mais bien au gouvernement. L'opposition ne revendique que le privilège de la liberté de la parole et le privilège de discuter une mesure qui renferme un principe de la plus haute importance.

Le gouvernement n'a aucun mandat du peuple pour passer cette mesure. Trois de ses ministres doivent leur élection à l'engagement qu'ils avaient pris de s'opposer à toute aide navale à la Grande-Bretagne. Et cependant le gouvernement a retardé l'expédition des affaires publiques pour hâter indûment l'adoption de cette mesure. Aucun progrès n'a été fait dans l'étude de la loi des banques. Aucun discours n'a demandé des crédits qu'en deux occasions, et ces crédits ont été de suite accordés. Ainsi le gouvernement se refuse à considérer ces questions pressantes, d'une réelle importance pour le Canada, et il cherche à imposer cette mesure de contribution au peuple par des moyens excessifs et arbitraires.

Cette impasse à laquelle on sont arrivés le gouvernement et l'opposition n'est pas la première du genre. Elle se produit assez souvent dans le fonctionnement des institutions parlementaires. Nous savons par expérience que deux moyens seuls permettent de résoudre: L'un est le recours à la force brutale, l'autre l'appel au peuple.

LE PORTRAIT OFFICIEL

M. Poincaré va être, malgré sa simplicité, obligé de poser pour le photographe.

Paris, 2.—Un résultat amusant des difficultés où se trouvent les personnages officiels de l'Elysée à choisir un photographe officiel a été l'ouverture d'un concours pour la meilleure photographie du président qui passera pour tous les concurrents.

On sait que toutes les mairies, les bâtiments publics, les écoles et les bureaux du gouvernement doivent avoir une copie agrandie du portrait officiel, aussi, à peine le président était-il élu, que les maisons de photographie les plus importantes de Paris s'empressèrent de mettre tout en oeuvre pour obtenir le contrat officiel.

Il y avait tant et tant d'intrigues, de recommandations, etc., qu'un choix semblait impossible. M. Poincaré a donc pris la résolution héroïque de consacrer une demi-journée la semaine prochaine à tout photographe qui se présentera à l'Elysée.

Les épreuves des photographes seront ensuite soumises à un comité de l'Académie des Beaux-Arts qui choisira la meilleure.

On dit que depuis trois heures de l'après-midi le 18 février, à la réception à l'hôtel de ville de Paris jusqu'à dimanche dernier, M. Poincaré a battu tous les records d'activité présidentielle.

En un mois il a assisté à 42 banquets, reçu 93 députations, présidé à une revue militaire, visité onze expositions et trois hôpitaux, tenu quatre réceptions à l'Elysée, a été deux fois au concours agricole, ainsi qu'à l'Académie, à la Sorbonne, à l'Académie de médecine et a été l'invité d'honneur à des banquets donnés par des ambassadeurs, des avocats, des sénateurs, des députés, des journalistes; en tout 214 visites plus ou moins officielles.

POUR L'AVIATION.

Les comités français du développement de l'aviation ont dépensé utilement quatre millions.

Paris.—Les comités nationaux pour le développement de l'aviation militaire, en France, ont jusqu'à présent, dépensé quatre millions de francs fournis par souscription publique pour l'achat de 170 aéroplanes et l'entraînement de 76 aviateurs.

Ce que l'on considère comme très important dans les cercles d'aviation, c'est que ces comités ont pu acquérir 65 endroits pour atterrissement en différentes parties de la France à l'usage des aviateurs civils et militaires.

La surface de chacune de ces stations est d'un hectare au minimum et sur les terrains on a élevé des hangars et des ateliers de réparations.

LE ROI ALPHONSE.

On dit qu'il serait dans un état de santé précaire.

Madrid, 9.—Les personnages officiels de la cour d'Espagne ne peuvent plus longtemps tenir caché l'état de santé précaire du roi. Un ordre, considéré par le public comme la confirmation des rapports récents, a été publié aujourd'hui pour défendre de prendre des photographies instantanées de sa majesté.

En dépit de l'optimisme montré par les docteurs de la cour toute ... qui a vu le roi de près n'a pu s'empêcher de remarquer qu'il avait l'air souffrant.

On craint que les poumons du jeune roi ne soient sérieusement atteints, ce qui ne surprend guère car son père est mort de la tuberculose.

Ceux qui ont pu approcher le roi Alphonse dernièrement ont été frappés de son air hagard et de ses épaules voûtées. Il marche en traînant la jambe, se fatigue aisément et parait nombre d'années de plus que son âge.

LES SEMAILLES SERONT GENERALES DANS DEUX SEMAINES

Winnipeg, 2.— D'après les rapports de deux cents agents répartis dans les trois provinces de l'Ouest, il est dès à présent certain que les semailles seront générales dans deux ou trois semaines. La neige ayant été abondante cet hiver, il y a abondance d'humidité, ce qui sera favorable. L'absence de bonne semence ne se fait nulle part sentir et les travaux de battages qui demeurent à effectuer sont quantité négligeable.

Ottawa, 2.—La Chambre a adopté, à la demande du gouvernement des crédits pour les prochains deux mois. Ces crédits se montent à $27,000,000.

CHRONIQUE LOCALE

CLUB CANADIEN-FRANCAIS.

Samedi dernier un grand nombre de Canadiens-français se réunissaient à la salle de l'Ecole Séparée, dans le but de discuter l'organisation d'une société qui leur permette à l'avenir de se connaître, de se soutenir et de fraterniser fréquemment. Cette société demeurera absolument indépendante de tout parti politique.

MM. Gauthier, Tremblay, Biron et Côté ont tour à tour exposé le but de cette organisation.

Il a été décidé que le nom de la nouvelle association serait "Club indépendant des Canadiens-français d'Edmonton."

Des réunions bi-hebdomadaires auront lieu.

Aucune cotisation ne sera imposée, chaque membre du club donnera ce qui lui convient, suivant ses moyens. De cette façon toute personne parlant le français pourra appartenir au nouveau club sans autre formalité que de se faire inscrire.

Les membres du bureau de direction sont:

MM. Isidore Tremblay, président;
Jacques Lavoie, vice-prés.;
H. L. Biron, secrétaire;
Jean A. Gauthier, trésorier.

Comité exécutif: MM. Alf. Nicolas, Arthur Mercier, Joseph Desrosiers, J. G. Côté et Antoine Gauthier.

MM. Plante, ex-président de la Jeunesse Libérale de Montréal, et F.-X. Boileau sont partis samedi soir pour St-Paul, Alta.

On nous informe que mardi M. l'abbé Ethier est parti de Montréal avec un important contingent de colons; la plupart de ces derniers s'arrêteront à Végreville, dans l'intention de visiter la région de St-Paul des Métis.

CHAMBRE A LOUER— dans le plus beau quartier de résidence de la ville. S'adresser 288, Deuxième rue; tél. 4086, Edmonton.

M. et Mme J. E. Léonard sont de retour à Edmonton après avoir passé les mois derniers en Californie.

M. Chiquette, voyageur de la compagnie "Dominion Corset," de Québec, est de passage à Edmonton.

MM. Isaïe Gagnon, d'Athabasca Landing, et J. L. Lessard, du Lac Wabasca, sont arrivés à Edmonton. M. J. L. Lessard, qui a passé l'hiver au Lac Wabasca, amène du Nord un grand nombre de belles et riches fourrures.

On nous informe que le Lieutenant-Gouverneur d'Alberta vient de recevoir de Paris une communication importante, adressée à M. René Patey.

M. R. Patey, dont la famille est sans nouvelles, a quitté Paris à destination de l'Alberta le 1er février dernier.

Les personnes pouvant fournir des renseignements sur M. René Patey sont priés de bien vouloir les communiquer au secrétaire du Lieutenant-Gouverneur, Government House, Edmonton.

NECROLOGIE

Nous apprenons avec regrets la mort de M. Arthur Lambert, fils de Mme Veuve L. J. A. Lambert, décédé à Morinville, mardi matin, à l'âge de vingt-quatre ans.

M. Arthur Lambert, établi marchand à Morinville, était très connu et très estimé, et sa fin prématurée a provoqué des regrets unanimes.

Le service funèbre aura lieu aujourd'hui à Morinville, immédiatement après l'arrivée du train venant d'Edmonton; l'enterrement se fera au cimetière d'Edmonton.

Le défunt laisse une jeune femme et deux enfants; il laisse en outre sa mère, deux soeurs et deux frères. A la famille douloureusement affligée, nous offrons nos plus vives condoléances.

SOIREE RECREATIVE.

Paroisse de l'Immaculée Conception.

Depuis l'ouverture de la saison, c'est certainement la soirée récréative de dimanche dernier qui a remporté le plus vif succès. Près de 200 personnes étaient présentes et l'on remarquait un entrain inaccoutumé.

Le programme avait été préparé avec un soin extrême.

Ce fut tout d'abord le Dr. Lamore qui tint son auditoire sous le charme avec deux chansonnettes comiques; puis M. et Melle Gauthier, de Morinville, jouèrent une délicieuse opérette intitulée: "Un rat dans un panier."

Les jeunes acteurs Boileau et Toupin égayèrent franchement l'assistance en interprétant à merveille une saynète intitulée: "Les quatre prunes."

On applaudit encore Melle LaRivière, dont la voix mérite mieux qu'un éloge banal, et Melle Couturière qui a un charmant talent de mandoliniste.

Pendant la soirée le directeur annonça le bazar de Légal et la grande excursion du 10 avril sous les auspices de MM. les curés d'Edmonton; il engagea tous ceux qui le pourront à se joindre à cette intéressante excursion.

LES CANDIDATS POUR EDMONTON

(Suite de la page 1.)

aux ouvriers est également l'oeuvre de M. Cross, cette loi est supérieure à toutes les autres du genre en Amérique et elle a servi le modèle à une mesure législative récemment introduite devant le parlment de l'Etat de New York.

Lorsqu'en 1900 le gouvernement provincial décida, pour activer la construction des voies ferrées en Alberta, de présenter un projet de loi pourvoyant à la garantie des obligations nécessaires à la construction de nouvelles lignes, l'hon. C. W. Cross fut l'un des promoteurs les plus actifs de cette initiative du gouvernement qui a donné jusqu'à ce jour de si heureux résultats.

Enfin c'est en grande partie à la pression exercée auprès de Sir Wilfrid Laurier par M. Cross que notre ville fut choisi comme capitale pour l'Alberta.

Tous les locataires d'Edmonton sont redevables à l'hon. Procureur-Général du droit de vote municipal qui leur a été accordé depuis peu.

L'hon. C. W. Cross n'a jamais failli à aucune de ses promesses et il a droit de se montrer confiant dans l'issue de l'élection du 17 avril.

Sa quatrième réélection, comme député du comté d'Edmonton, marquera le triomphe de sa carrière politique.

Hon. A. G. Mackay ...

L'hon. A. G. Mackay, bien que depuis peu à Edmonton, est en tout point qualifié pour représenter au parlement provincial la capitale d'Alberta.

La réputation, comme politicien et homme d'Etat, de l'hon. Mackay est interprovinciale. Depuis le renversement du gouvernement Ross d'Ontario, l'hon. Mackay était le chef d'opposition au parlement de la province anglaise, lorsqu'il y a quelques mois il donna sa démission.

Notre distingué concitoyen est l'un des plus brillants orateurs du Canada; de cela les libéraux d'Edmonton ont pu se convaincre en différentes occasions et notamment au cours de l'élection partielle de l'an dernier.

Comme parlementaire, versé dans la procédure des corps législatifs, l'hon. Mackay sera une acquisition précieuse pour le Parlement d'Alberta.

L'hon. A. G. Mackay se donne lui-même comme un libéral radical, de l'école de Lloyd George; et ses sympathies vont entièrement à la democratie; en parfaite harmonie d'idées avec l'hon. Cross, M. Mackay fera un idéal représentant des classes ouvrières de la Capitale; et ces dernières, le cas échéant, trouveront en lui un ardent défenseur et un éloquent avocat.

L'hon. A. G. Mackay est un partisan convaincu du Libre-Echange. Son élection est assurée et la majorité qui lui sera accordée le soir du 17 avril sera pour lui un encouragement puissant à se donner tout entier à l'administration progressive de notre belle province.

L'hon. A. G. Mackay est né en Ontario, de parents écossais; il fit toutes ses études dans sa province natale et est gradué de l'Université de Toronto; après avoir rempli pendant quatre ans les fonctions de principal d'Ecole Supérieure en Ontario, il se mit à l'étude du Droit. Il fut Procureur de la Couronne pendant huit ans pour le comté de Grey, et il donna sa démission à la demande des libéraux pour se présenter comme candidat aux élections provinciales dans le comté de North Greg.

Le comté élisait un député conservateur depuis 1867 et l'on était en 1902. L'hon. Mackay gagna l'élection par une majorité de cinq voix.

En 1904 il devint ministre des Terres des Forêts et des Mines. En dix ans M. Mackay eut à subir cinq élections, voici dans quelle proportion il augmenta sa majorité: 5, 71, 269, 272, 741. Après le renversement du Ministère, il fut choisi comme chef de l'Opposition libérale. Il arriva à Edmonton au mois d'avril 1912 et fonda une association pour la pratique du droit sous la raison sociale de Mackay, Stanley et Boyd.

Depuis son arrivée à Edmonton l'hon. A. G. Mackay a pris le plus profond intérêt aux choses d'Alberta et il a collaboré activement aux récentes lois concernant les Elévateurs, la Législation Directe, etc.

M. W. GARIEPY EST CHOISI COMME CANDIDAT.

M. Wilfrid Gariépy est choisi unanimement comme candidat aux élection provinciales par la convention Libérale de Beaver River.

Notre concitoyen M. Wilfrid Gariépy, ayant accepté de poser sa candidature aux élections du 17 avril, vient d'être unanimement choisi par la convention Libérale du nouveau comté de Beaver River.

Ainsi qu'on le sait le comté de Beaver River est formé d'une partie de l'ancien comté de Pakan. Ce comté comprend plusieurs centres canadiens-français importants.

L'élection de M. Wilfrid Gariépy est dès à présent certaine et l'on prévoit que son expérience profonde de la politique et son talent d'orateur en feront une recrue précieuse pour le parti Libéral à la Chambre provinciale.

AUTOUR DE LA LUTTE

En 1905 nous n'avions en Alberta qu'une seule compagnie de chemin de fer: le C. P. R. avec moins de six cents milles de voie ferrée.

Le gouvernement libéral se mit aussitôt à l'oeuvre pour accroître ce réseau insuffisant.

En 1909 le réseau était triplé; en 1912 il était quintuplé.

* * *

Sifton et les chemins de fer.

* * *

La propriété gouvernementale des services publiques pour l'avantage du peuple est l'un des principes du Libéralisme. Le gouvernement libéral d'Alberta s'est toujours conformé à ce principe.

Le réseau téléphonique, propriété provinciale, est une merveille du genre.

Le service est parfait, économique, à la portée de tous et il produit des bénéfices.

* * *

Près de $2,500,000 ont été votés cette année pour l'extension du service téléphonique en Alberta. Des milliers de fermiers bénéficieront cette année des avantages du téléphone!

* * *

L'Alberta est la province britannique où le peuple est l'objet de la plus grande sollicitude du gouvernement. Rien ne lui manque: Ecoles, chemins de fer, téléphone, télégraphe, fermes expérimentales, écoles d'agriculture, routes, ponts, traversiers, tribunaux de districts, sécurité absolue, lois imbues d'un esprit vraiment démocrate, etc.

Cette organisation admirable est l'oeuvre de huit années du gouvernement libéral.

Le peuple lui marquera sa reconnaissance en le maintenant à la tête des affaires avec une majorité formidable.

* * *

Les chances de victoire pour l'opposition sont si minces que les amateurs de paris sont désespérés.

On ne rencontre personne qui veuille aventurer un enjeu sur Michener et ses amis même à 1 contre 100!

* * *

Le soir du 17 avril les électeurs d'Alberta donneront à Sir Wilfrid Laurier les heureux présages de la prochaine grande victoire libérale.

* * *

Sir Wilfrid a été défait en voulant donner aux fermiers de l'Ouest des marchés plus vastes pour l'écoulement de leurs grains et de leurs animaux. Les fermiers de Saskatchewan s'en sont souvenus.

Les fermiers d'Alberta s'en souviendront mieux encore.

LA TURQUIE CAPITULE.

La Turquie accepte la médiation des Puissances; elle s'en remet à leur discrétion pour les conditions de la paix.

Constantinople, 1 avril.— Le gouvernement Turc a publié aujourd'hui un bulletin officiel déclarant qu'il accepte les conditions de paix proposées par les Puissances Européennes.

L'acceptation de la paix a été remise immédiatement au corps diplomatique par le ministère des Affaires Etrangères.

Mr. Félix Cola, fils, ancien voyageur de la Librairie Beauchemin Limitée, de Montréal, vient d'arriver à Edmonton, après deux années de séjour dans la province de Québec. Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs qu'il représentera désormais dans l'Alberta, la Librairie Beauchemin. Cette nouvelle ne manquera pas d'intéresser vivement nos compatriotes, si privés de littérature canadienne et française. Désormais ils pourront se procurer par l'entremise de Mr. Cola, toutes les oeuvres de nos écrivains canadiens, et tous les chefs d'oeuvres de la littérature française. Nos prêtres et nos familles catholiques seront heureux d'apprendre qu'ils pourront désormais se procurer les plus grandes nouveautés en fait de livres de piété, d'objets religieux, etc. La Librairie Beauchemin Limitée, connue de tous les Canadiens-français possède aussi un très beau choix de livres médicaux, et est à même d'intéresser toutes les classes de la société. Les personnes qui désireront avoir des renseignements ou recevoir les catalogues devront s'adresser à Mr. F. Cola fils, 23 Short St.; téléphone 71758.

LES PROGRES D'EDMONTON.

La valeur totale des permis de construction délivrés durant le mois de mars atteint la somme de $746,675. Depuis le 1er novembre le total général de la construction à Edmonton est de $2,674,442, et demande a été faite pour construire 465 maisons de résidence durant cette période.

L'augmentation de la construction sur février est de près de $500,000.
